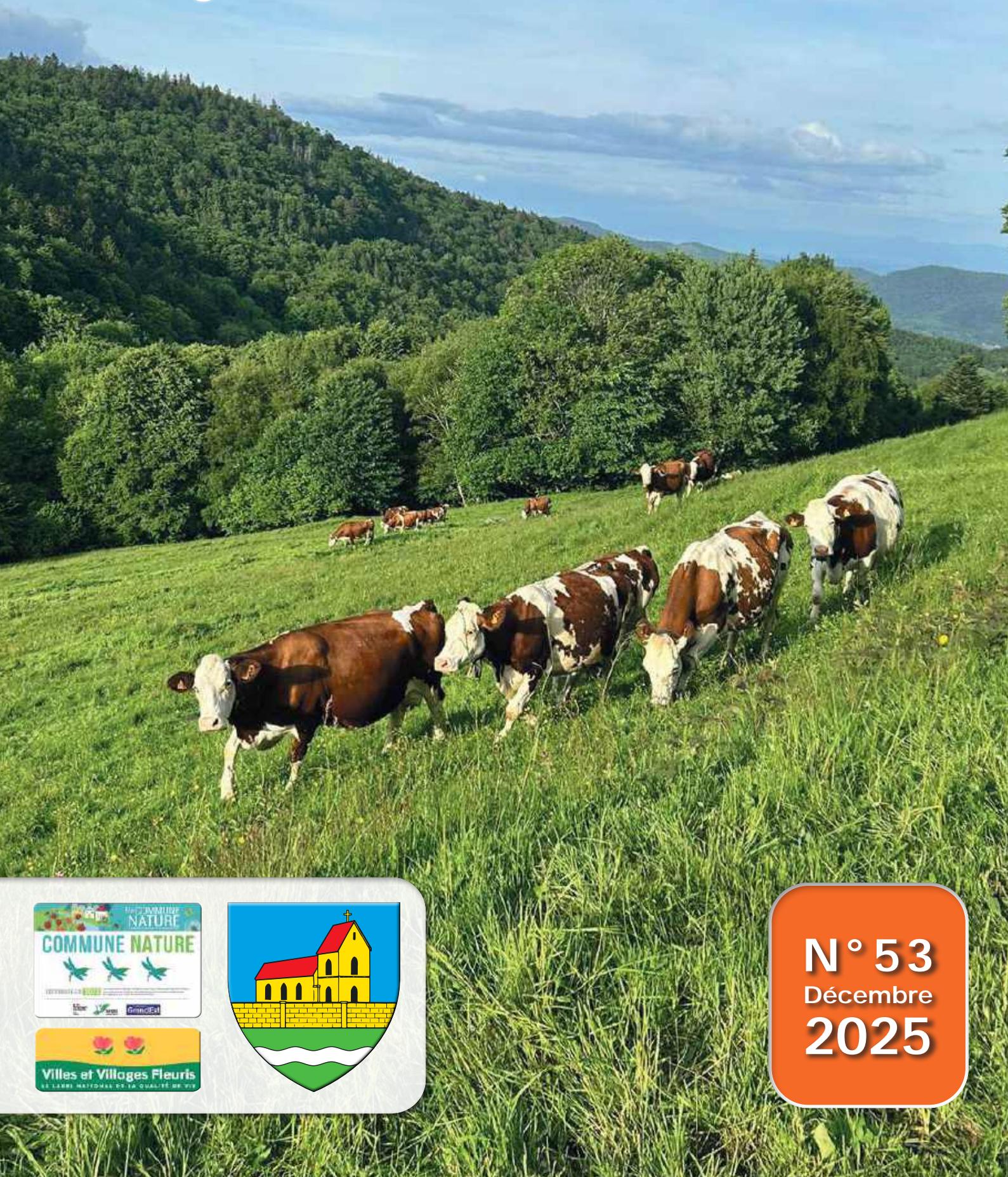


Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 53
Décembre
2025

SOMMAIRE



Collectivité

Mot du maire	03
Finances communales	04
Principales décisions du conseil municipal	06
La vie de notre école	09
SIKW 2025	12
Conseil de fabrique	17
Arrêt sur images	18
Unité d'appui de sécurité civile	20

Au cœur du village

Réalisations	
Travaux à l'école élémentaire	21
Enfouissement réseaux secs	25
Démarrage du chantier Résidence Séniors	26
Eau potable	28
	30

Journée citoyenne

Parlons-en

Équipe technique	32
Quand la Doller débordait	33
Notre village au fil des saisons	34
Jury "Villes et Villages fleuris"	36
Antoine Ringenbach et sa passion	36
Le renard	38
La chasse	39
Société d'histoire	40

Au fil du temps

Alice Pfeffer et son épicerie	41
La réserve naturelle de la Trinité	42
Le Lochberg 2025	44

Divers et infos

Exposition Documents Anciens	46
Sport et Nature au Périscolaire	46
Madame Cigogne	47
Élections Municipales 2026	48
L'amicale «les rescapés de la classe 59/79	48
Brigade Verte	49
Syndicat Mixte de la Doller	50

Associations

Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club	52
Plaisir de chanter	53
Amicale des anciens sapeurs pompiers	53
Club de l'amitié	54
Musique St Vincent	55
Chorale St Cécile	57
Club de gymnastique	58
Tennis club de la Doller	59
Club pongiste de la haute Doller	62
Forestiers d'Alsace	63
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	65
Tir à l'arc	70

Au fil de la vie

Infos pratiques

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

Luc ACKERMANN, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Michel BOUTANT, Claude BRACCINI, Brigade Verte, Augustin et Loris EHRET, Famille KIPPELEN, Famille PFEFFER, Samuel JEHL (Forestiers d'Alsace), Manon FURTER, Christian GALLI, Cédric GARNIER, Denis GASSER, Roland HAFFNER, Jean-Denis HASSENBOEHLER, Thomas IMBER, Pascal KESSLER, Pascale KIRCHHOFFER, Catherine KLINGLER, Anne-Sophie KRAFFT, Antoine LISCH, Danièle MAILLARD, Pascal MAITRE, Christian MAZEAU, Christian MOURGUET, Musique St Vincent (Guy CALI, Jean-Philippe LAURENTI), Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marie-Reine RELOT, Monique RICHARD, Antoine RINGENBACH, Rivières de Haute Alsace, Camille SCHNOEBELEN, Emilie STEININGER.

TRAIT D'UNION – Dépôt légal n°E384/83

Tiré et distribué gratuitement : à 400 exemplaires

Responsable de la publication : Michel BOUTANT

Photo de couverture : Troupeau au Lochberg

4^e de couverture : Arbre de la Liberté 1989 (KIRCHBERG)

Réalisation : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX

Mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

Alors que s'achève cette année 2025, je souhaite avant tout vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal, nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour l'année à venir.

En période préélectorale, je me dois de rester neutre, sans chercher à valoriser le travail accompli par votre conseil municipal durant les, déjà, six dernières années. Notre journal « Le trait d'Union » retrace fidèlement, cette année encore, la vie de notre commune. Vous y trouverez donc l'essentiel et plus encore avec, selon une habitude bien ancrée, les comptes-rendus d'activités de nos dynamiques associations.

L'année qui s'achève a été riche en projets et en moments partagés. Nos employés municipaux, nos associations, et nos bénévoles ont, chacun à leur manière, contribué à faire vivre notre commune avec énergie et solidarité. Grâce à leur engagement, notre village continue d'avancer dans un esprit de proximité et d'intérêt général.



Ce temps de fin d'année est aussi celui du remerciement : merci à toutes celles et ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour le bien collectif. Merci également aux habitants pour leur participation, leurs idées et leur attachement à notre cadre de vie.

À l'aube d'une nouvelle année, souhaitons que 2026 soit porteuse d'élan, d'écoute et de cohésion, au service de notre commune et de ceux qui y vivent.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, dans la joie et la bienveillance.

Fabienne ORLANDI,
Votre dévouée

“Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. //

Vœux de Jacques BREL (01.01.1968)



COMPTES FINANCIERS UNIQUES (CFU) 2024

Dans sa séance du 14 Avril 2025, le Conseil Municipal a examiné les comptes financiers uniques des différents budgets de la Commune de KIRCHBERG.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2024), de vérifier si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2025.

Concernant le **BUDGET GENERAL**, le compte financier unique 2024 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
587 693.81 €	147 103.42 €	629 333.93 €	5 618.90 €
734 497.23 €		634 952.83 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 695 217.36 € compte tenu des reports de l'année 2023. La section d'investissement dégage un excédent de clôture de 427 218.21 € compte tenu des restes à réaliser et des reports de l'année 2023.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement 695 217.36 €

Recettes d'investissement 427 218.21 €

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte financier unique 2024 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
130 161.49 €	38 762.78 €	202 225.19 €	161 570.77 €
168 924.27 €		363 795.96 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 72 063.70 € compte tenu des reports de l'année 2023. La section d'investissement dégage un déficit de 104 417.00 € compte tenu des restes à réaliser et des reports de l'année 2023.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes d'investissement 72 063.70 €

Dépenses d'investissement 104 417.00 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** le compte financier unique 2024 a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
11 869.71 €	0 €	125.00 €	0 €
11 869.71 €		125.00 €	

Au vu de l'excédent de fonctionnement de 13 503.36 € de l'année 2023, et du déficit de 11 744.71 € de l'année 2024, il ressort que le Conseil affecte, à l'unanimité, la différence aux recettes de fonctionnement 2025.

Ces comptes financiers uniques ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

BUDGETS PRIMITIFS 2025

Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance.

A) BUDGET GENERAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	281 820.00 €	Excédent antérieur	695 217.36 €
Charges de personnel	200 000.00 €	Produits et services	38 850.00 €
Atténuation des produits	11 000.00 €	Impôts et taxes	109 924.00 €
Autres charges de gestion courante	191 550.00 €	Fiscalité locale	278 110.00 €
Charges financières	29 200.00 €	Dotations et participations	91 246.00 €
Virement à l'investissement	508 979.36 €	Autres produits	9 202.00 €
		Produits financiers	0.00 €
1 222 549.36 €		1 222 549.36 €	

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	0.00 €	Excédent de fonctionnement	427 218.21 €
Restes à réaliser dépenses	31 056.00 €	Emprunt	0.00 €
Remboursement du capital	16 920.00 €	Restes à réaliser recettes	27 468.00 €
Travaux d'investissements	452 476.37 €	Fonds compensation TVA	30 674.00 €
Travaux immo en cours	750 000.00 €	Produits de cession d'immobilisation	125 000.00 €
Immo. Incorporelles	2 000.00 €	Subventions	133 540.80 €
Caution logement école	428.00 €	Virement du Fonctionnement	508 979.36 €
1 252 880.37 €		1 252 880.37 €	

Les projets d'investissement prévus pour 2025 sont les suivants :

DÉPENSES	
Mise en souterrain réseau basse tension 173 000.00 €	Architecte pour plans d'exécution, suivi des travaux 4 000.00 €
Acquisition maison DEBET - rue Langenfeld 80 000.00 €	Trottoir maison ERHARD - rue Hohbuhl 15 000.00 €
Cuve récupération eau pluie à l'atelier communal 32 000.00 €	Voirie 20 000.00 €
Construction de 3 maisons séniors - rue Hecken 750 000.00 €	Travaux GC raccordement fibre rues Vallée et Langenfeld 5 300.00 €
Frais d'études c/ la construction des 3 maisons séniors 2 000.00 €	Bâtiments scolaires (sanitaires, assainissement) 101 854.42 €
TOTAUX des projets 1 204 476.37 €	

Les taux d'imposition restent inchangés.

B) BUDGET ANNEXE FORET : Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 34 815 €. Il n'y a pas de dépenses d'investissement.

C) BUDGET ANNEXE EAU : Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 168 215.80 €. Les recettes et les dépenses d'investissement se chiffrent à 156 068.50 €.

Collectivités

SEANCE DU 12 Décembre 2024

RGPD

Le Conseil Municipal a renouvelé l'adhésion proposée conjointement par le Centre Département de Gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle pour la mission dans la démarche de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) des traitements de données personnelles.

Fixation du tarif de l'eau potable 2025 tenant compte de la réforme des redevances perçues par l'agence de l'eau à compter du 1er Janvier 2025

A compter du 1er Janvier 2025, trois nouvelles redevances sont créées par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau : sur la consommation d'eau potable, pour la performance des systèmes d'assainissement non collectif et pour la performance des réseaux d'eau potable.

Elles se substituent aux redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte.

Présentation de la nouvelle réforme :

AVANT	APRÈS
Contre-valeur pollution domestique : 0.35 €/m ³	Redevance sur la consommation : 0.39 €/m ³
Taxe sur eaux superficielles : 0.034 €/m ³	Redevance pour prélèvement à la source : 0.0544 €/m ³
	Redevance pour performance : 0.066 €/m ³

Impact des nouvelles redevances sur votre facture d'eau : tarif total HT avec les redevances :

2024	2025
2.94 €/m ³	3.07 €/m ³

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

L'ensemble des Comptes Financiers Uniques 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux pour 2025 qui s'établissent de la manière suivante :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.77 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103.20 %
- Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) à : 12.42 % (taux inchangé par rapport à 2019).

Vote des budgets (voir chapitre des finances communales)

Vote des subventions

Mme le Maire propose de maintenir les montants attribués en 2024. L'école des enseignements artistiques de la Doller et du Soultzbach (anciennement école de musique de MASEVAUX a sollicité une aide pour un élève et a obtenu une somme de 150 €).

Approbation de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2025

Le Conseil Municipal a adopté les horaires valables pour une durée de 3 ans :

- Bâtiment 1 (maternelle) : 8 h 00 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 00
- Bâtiment 2 (élémentaire) : 8 h 05 – 11 h 35 et 13 h 35 – 16 h 05.

Le Conseil Municipal décide de voter le MAINTIEN des horaires ci-dessus.

ENEDIS - Renouvellement du réseau électrique haute tension - validation des conventions de servitudes

Mme le Maire informe que des travaux de renouvellement du réseau électrique haute tension seront prochainement réalisés par ENEDIS à Kirchberg, aux lieudits Sommerseite, Dennenbourg, Kohlgrube et Sprickelsberg. Ces travaux incluent la dépose de lignes aériennes et de 11 supports, ainsi que l'installation de deux postes de transformation, d'un coffret réseau, de câbles de hautes et basses tensions, et de câbles de mise à la terre sur 732 mètres, sur des parcelles dont la Commune est propriétaire.

Motion de soutien pour le maintien du poste de technicien ONF au triage d'OBERBRUCK

Le Conseil Municipal adopte une motion que M. Maxime BELTZUNG, Maire de MASEVAUX-NIEDERBRUCK souhaite transmettre au Président de l'AMHR ainsi qu'au Président de la Collectivité Européenne d'Alsace pour demander l'affectation d'un agent ONF attitré au triage d'OBERBRUCK afin de pérenniser ce poste et continuer à travailler sereinement en étroite collaboration avec l'ONF et assurer une gestion durable de nos forêts.

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Lerapport sur l'eau 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

Approbation de l'accord local fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté des communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach pour le prochain renouvellement des conseils municipaux 2026.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la composition du Conseil Communautaire de la Vallée de la Doller et du Soultzbach sera déterminée conformément à l'article L. 5211-6-1 du CGCT, à partir du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Un accord local a été envisagé pour fixer à 37 le nombre de sièges du Conseil Communautaire, répartis selon l'article L. 5211-6-1 du CGCT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer à 37 le nombre de sièges du Conseil Communautaire réparti comme suit :

Construction de 3 logements séniors rue Hecken

Les marchés de travaux ont été approuvés et le démarrage a eu lieu le Lundi 16 Juin 2025 par la réalisation d'une réunion réunissant les entreprises en Mairie. Le marché comprend 14 lots dont le détail est le suivant :

COMMUNE	REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MASEVAUX-NIEDERBRUCK	9
BURNHAUPT-le-BAS	4
BURNHAUPT-le-HAUT	4
SENTHIEM	3
GUEWENHEIM	3
LAUW	2
LE HAUT SOULTZBACH	2
SOPPE-le-BAS	2
KIRCHBERG	2
DOLLEREN	1
SEWEN	1
RIMBACH	1
OBERBRUCK	1
SICKERT	1
WEGSCHEID	1
	37

LOTS	TRAVAUX	ENTREPRISES RETENUES	MONTANTS TTC
1	Terrassement - VRD - assainissement	THIERRY MULLER SAS	63 280.94 €
2	Gros œuvre – maçonnerie	CONSTRUCTIONS BLEYER	90 463.42 €
3	Charpente ossature bois	SARL MF CHARPENTE	74 630.72 €
4	Etanchéité toiture	ILTIS ET HUG TOITURE SAS	58 920.00 €
5	Menuiseries extérieures portes de garage	STOVOFERM	42 541.20 €
6	Métallerie	ADC INNOVATIONS	101 534.92 €
7	Isolation thermique par l'extérieur ravalements façade	ISOLATIONS RAUSCHMAIER SAS	33 000.00 €
8	Plâtrerie – isolation – peinture	MSP PEINTURE	71 640.00 €
9	Électricité	SOLENE	19 198.80 €
10	Génie climatique	BAUMANN SAS	23 400.00 €
11	Sanitaire – plomberie	MULLER CLIMATISATION	45 508.51 €
12	Chape	TECHNOCHAPE	16 153.80 €
13	Carrelage – faïence	HARMONY CARRELAGE RENOVATION	16 816.75 €
14	Menuiseries intérieures	MENUISERIE BITSCH	25 218.00 €

CCVDS : Projet pédagogique des chantiers jeunes 2024-2025 – gratification

Mme le Maire annonce que la Commune accueillera 8 jeunes volontaires de la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach pour un projet pédagogique les 8 et 9 juillet 2025 à Kirchberg. Les jeunes participeront

à divers chantiers, tels que le désherbage et la peinture de bancs... Pour récompenser leur engagement, une gratification de 50 € par jeune (soit 400 € au total) sera versée à la CCVDS sous forme de bons d'achat, pour financer une sortie le 10 juillet 2025. Le Conseil Municipal accepte cette subvention.

Travaux d'assainissement Ecole élémentaire

Le Conseil Municipal a approuvé, le 14 avril 2025, des travaux à l'école élémentaire : 57 136,98 € pour les sanitaires et 17 311,20 € pour l'assainissement (cuve à installer). Le coût du terrassement reste à préciser. Pour assurer l'accès PMR, il est nécessaire d'enlever une marche et de réaménager le couloir, pour un coût de 13 257,50 €. Les conduites d'évacuation de la salle informatique devront également être refaites, coûtant 14 923,18 €. Les travaux commenceront le 30 juin 2025, nécessitant le déplacement des classes de Mme Kirchhoffer à l'école maternelle et de Mme Kraft au Mille Club.

Maison PARSONS et maison DEBET, rue Langenfeld

Mme le Maire rappelle l'intérêt de la Commune pour acquérir la maison DEBET rue Langenfeld, validé par le Conseil Municipal à 70 000 € en juin 2023. Suite au décès de M. PARSONS, ses héritiers proposent sa maison avec terrain entre 150 000 et 180 000 €. Contacté pour un projet de petits collectifs, Carré de l'Habitat nous a finalement orientés vers « maisons Stéphane BERGER ». Après étude, le Conseil Municipal a décidé de ne pas poursuivre l'acquisition de la maison PARSONS et la maison DEBET n'est plus d'actualité.

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2025**Vente de parcelles rue Strueth et rue des Vergers**

- Vente de la parcelle rue Strueth : Le Conseil Municipal a approuvé le déclassement de la parcelle 452, rue Strueth, initialement de 149 m², modifiée à 146 m² par délibération du 31 octobre 2025, avec les frais de géomètre pris en charge par Mme LOBJOIE.

Cette parcelle est déclassée pour le projet d'assainissement de Mme Lydia LOBJOIE. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente, autorise Mme le Maire à signer l'acte notarié, les frais étant à la charge de Mme LOBJOIE.

- Vente de la parcelle rue des Vergers : Le Conseil Municipal a approuvé la demande des consorts FEUVRIER pour la vente de la parcelle cadastrée section 2, parcelle 404, de 106 m². Initialement réservée pour accéder à des terrains arrière non constructibles, cette parcelle qui nécessite un entretien de la part des agents communaux n'a plus d'utilité.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente, autorise Mme le Maire à signer l'acte notarié qui mentionnera une servitude pour ENEDIS afin de permettre l'accès au compteur existant. Les frais liés à cet acte seront à la charge des consorts FEUVRIER.

Vente de maison – 29 rue Hohbuhl

Mme le Maire rappelle que la Commune a acquis la maison et son terrain d'une contenance de 14 ares 49 centiares le 22 août 2023. Initialement, des travaux étaient prévus (élargissement du trottoir et destruction des garages), mais il a été décidé de vendre le tout en l'état.

La SCI NB d'OFFEMONT a proposé 150 500 € pour l'ensemble et le Conseil Municipal, après délibération, a accepté cette vente et autorise Mme le Maire à signer l'acte notarié et les documents afférents, les frais étant à la charge de l'acquéreur, la SCI NB d'OFFEMONT.

Territoire d'Energie Alsace : instauration du principe de la redevance provisoire pour les chantiers (rodp)

Le Conseil Municipal, après délibération adopte la proposition d'instaurer une redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires liés aux travaux sur les réseaux de transport et de distribution d'électricité. Cette mesure permettra d'établir un titre de recettes au fur et à mesure de l'identification des chantiers éligibles à cette redevance.

Participation Communale à la destruction des nids de frelons asiatiques

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que des nids de frelons à pattes jaunes ou européens ont été signalés sur la Commune. Récemment, un nid de frelons à pattes jaunes important a été détruit rue Langenfeld, nécessitant l'intervention d'une entreprise avec un drone, en raison de sa hauteur (plus de 22 mètres). Le coût de cette intervention s'élève à 480 €, que le Conseil Municipal décide de prendre en charge.

Lors d'une réunion des Maires de la Vallée, Mme le Maire a proposé que la Communauté de Communes couvre ces frais, étant d'utilité publique. Tous les Maires soutiennent cette initiative. M. Christophe BELTZUNG proposera un appel d'offres lors du prochain Conseil Communautaire pour sélectionner une entreprise spécialisée.

Il est également suggéré que la CCVDS et les Communes prennent en charge 100 % des coûts pour soulager la population. Cette mesure pourrait être mise en œuvre à partir du 10 novembre 2025. A suivre...

La vie de notre école

CLASSE DE PS, MS & GS

RETOUR SUR LA SORTIE DE LA CLASSE PS-MS-GS de Mme FURTER

Au mois de juin, les 3 classes du RPI se sont rendues au Parc du Petit Prince à Ungersheim pour leur sortie de fin d'année. Nous remercions le SIS pour le financement des bus !



Nous avons vu plein de choses : boucs, chèvres, lapins, moutons, paon blanc, pigeons etc.

Nous avons eu la chance de faire un atelier avec ces animaux avec Gaston, notre animateur. Nous avons pu les nourrir.



Nous nous sommes ensuite rendus à l'attraction RENARD et au cinéma.

Après une matinée bien chargée, nous avons repris des forces en mangeant dans le parc.



Ce fut une très belle journée pour tout le monde !



Le retour en bus était l'occasion de faire une petite sieste après cette journée bien remplie !

CP, CE1 & CE2

RAMDAY

Le jeudi 27 mars 2025, notre classe est allée à la MJC de

Wittenheim, à l'occasion du festival Ramdam.

Le thème de cette année était "1,2,3, nous irons au bois".

Nous avons eu une sélection de livres sur le thème de la forêt que nous avons découverts en classe.

Puis nous avons créé une œuvre collective sur le thème du bois.

Notre classe a choisi de représenter des arbres en trois dimensions, avec 4 parties : une partie par saison. Nous les avons collés pour en faire une forêt.

Notre œuvre a été exposée à la MJC avec d'autres œuvres des autres classes de notre école et celles d'autres écoles. Nous avons beaucoup aimé l'exposition.

Nous avons aussi participé à deux ateliers : un sur le thème des traces de la forêt avec un petit jeu de piste et un autre



où les enfants ont créé une cabane avec des objets de récupération. Nous avons passé une belle matinée !

La classe de Cp/Ce1/Ce2
de Mme KIRCHHOFFER



CM1 & CM2

Travaux à l'école

Les garçons de l'école primaire de Kirchberg sont contents des nouvelles toilettes. Ils aiment surtout les petits poissons. Ils aiment bien le carrelage du couloir.

Gauthier, Enzo et Ethan

Les Toilettes des filles

Nous vous présentons nos nouvelles toilettes des filles : il y a des petits poissons, les portes des WC sont blanches et belles, l'éclairage est réussi et on est très contentes. Le carrelage du couloir est réussi, il y a un beau blason sous le préau.

Loélia, Léa et Elésia



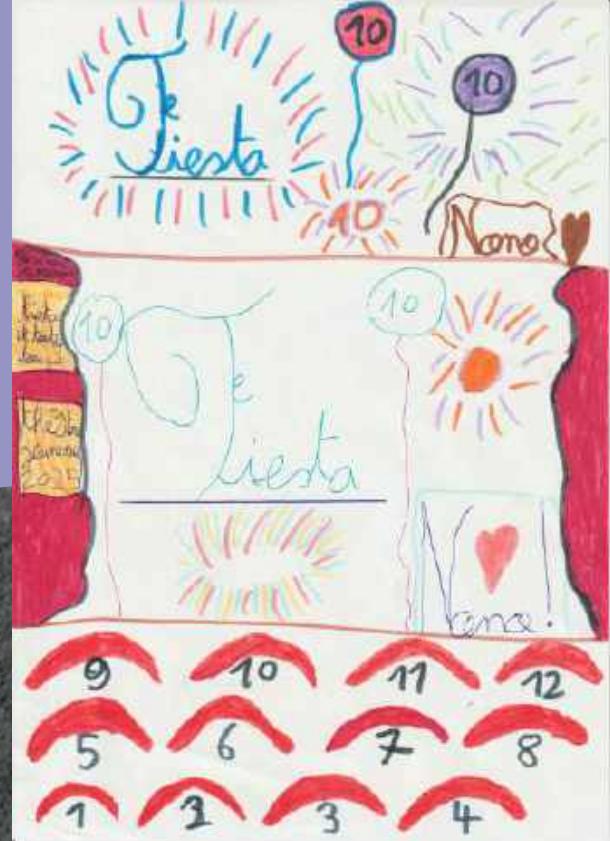
CM1 & CM2

FIESTA

Fiesta, c'est le livre écrit par Gwendoline Soublin que nous avons choisi tous ensemble.

C'est l'histoire d'un enfant de 9 ans qui s'appelle Nono. Depuis tout petit il rêve de fêter ses 10 ans. Quelques jours avant la fiesta de son anniversaire une tempête nommée Marie-Thérèse s'abat sur toute la ville. Il avait tout prévu : bonbons, gâteaux, soda et même une playliste de sa chanteuse préférée Aya Nakamura et il se voyait déjà chanter Djadja. Le problème c'est que le président annonce à la télévision que la ville est confinée. Mais Nono décide de ne rien lâcher donc il va devoir improviser. Sept jours après, vu que les immeubles des amis et de Nono sont séparés, Nono se rend dans l'immeuble de ses amis. Après la fiesta dans la cave d'un invité, Nono déménage. Quelques années plus tard les enfants sont adultes et ils ont croisé la mère de Nono qui leur explique qu'il avait une grave maladie et malheureusement il est mort. FIN

Alessandro, Nicolas et Léandre



Nos répétitions théâtrales

On a eu un très bon comédien : Sébastien Krafft qui est un vrai professionnel. Il nous a appris que pour commencer il faut un échauffement de la voix. Nous avons appris la position neutre (c'est quand on ne bouge pas, qu'on ne parle pas et qu'on reste bien droit). Nous avons fait certains jeux théâtraux pour nous entraîner. Cette période a été très longue (environ 5 mois) et nous sommes allés dans la salle de l'école maternelle.

Jim, Esteban et Gaspard

Notre présentation

On a regardé les prestations des autres classes et là Sébastien, notre présentateur du jour, nous a apprises. Le stress commençait à monter. On s'est levé de nos sièges avec le trac en nous. On était dans le noir et on s'est installé. La lumière s'est allumée et on a commencé à jouer. Là, le stress s'est envolé. On a très bien joué, nous espérons que les autres enfants ont aimé notre prestation. On est très fiers de nous, on a géré et on remercie notre maîtresse incroyable, merci maîtresse ! Et surtout Sébastien qui nous a accompagnés jusqu'au bout, merci beaucoup !

Lola, Illyana et Axelle



La classe de CM1/CM2
de Mme Krafft

LES 5 CLASSES « COMÉDIENNES »

Il y a trois classes qui ont travaillé sur le livre « Tout ça tout ça » et deux classes qui ont présenté « Fiesta ». La classe qui a présenté « Fiesta » était placée tout en rond, ils n'ont utilisé aucun accessoire. Pour « Tout ça tout ça », une classe a utilisé du sable pour écrire un message au sol.

Toutes les classes ont été très bien, tous les enfants ont très bien joué.

Capucine, Elsa et Kassandra

GWENDOLINE SOUBLIN

On a bien aimé rencontrer Gwendoline Soublin et on lui a posé des questions sur les livres de théâtre qu'elle écrit, sur son métier et sur son repas préféré. On lui a demandé des autographes, elle a gagné trois titres en Allemagne. Gwendoline était gentille et le livre Fiesta est trop bien.

Natéo, Eléa et Jade

Comme à son habitude, le SIKW s'est réuni deux fois en 2025, une première fois le 21 mars pour voter les budgets puis le 14 novembre pour le suivi des actions et des travaux engagés.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	58 224.12 €	Excédent antérieur	22 314.12 €
Charges de personnel	14 000.00 €	Concessions cimetières et remb. frais par des tiers	3 403.00 €
Virement à la section d'investissement	33 351.00 €	Dotation et participation de Kirchberg	61 425.84 €
Charges de gestion	19 225.00 €	Dotation et participation de Wegscheid	27 574.16 €
Charges financières	190.00 €	Revenus d'immeubles et autres produits	10 400.00 €
Charges spécifiques	260.00 €	FCTVA fonctionnement	133.00 €
TOTAL DÉPENSES	125 250.12 €	TOTAL RECETTES	125 250.12 €

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 14 000.00 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2025 s'élève à 33 550.80 €.

DÉPENSES		RECETTES	
Réserve	199.80 €	Résultat reporté	199.80 €
Remboursement du capital	8 100.00 €	FCTVA investissement	0.00 €
Travaux	24 751.00 €	Virement du fonctionnement	33 351.00 €
Reste à réaliser	0.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Cautions (location Presbytère)	500.00 €		
TOTAL DÉPENSES	33 550.80 €	TOTAL RECETTES	33 550.80 €

DÉTAIL DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2025 – PROJETS ET REALISATIONS

PROJETS		RÉALISATIONS	
Service administratif . Paramétrage FAST-ACTE	540.00 €		540.00 €
Maison de Pays - Caveau . Installation d'un compteur d'énergie . Installation Leds – salle de ping-pong	1 031.00 € 1 500.00 €		1 031.00 € 1 500.00 €
Aire de jeux face école maternelle . Sécurisation du revêtement	9 000.00 €		9 000.00 €
Cimetière . Création accès sur la butte du cimetière /Eglise . Installation d'un columbarium (rajout d'une colonne)	7 680.00 € 5 000.00 €	En attente d'intervention 7 680.00 € 5 000.00 €	
TOTAL	24 751.00 €		24 751.00 €

LES TRAVAUX RÉALISÉS

MATINÉE CITOYENNE

Comme à notre habitude, nous avons pu réaliser de nombreux petits travaux pour le SIKW dans le cadre de la matinée citoyenne intercommunale du 10 mai, grâce à la mobilisation des habitants des deux communes.

Il a été procédé à des travaux d'entretien et de nettoyage à la Maison des sœurs, au Mille Club, au monument aux morts, à l'aire de jeux et au cimetière.



AIRE DE JEUX

La surface de l'aire de jeux commençait à se détériorer par endroit, ce qui présentait un risque éventuel de chute pour les enfants.

Une rénovation a été effectuée dans la semaine du 12 mai, et quelques imperfections ont été corrigées le 30 mai.



CAVEAU DE LA MAISON DU PAYS

Des travaux de débroussaillage ont été réalisés au niveau de l'escalier menant à la terrasse, ainsi que la plantation de Forsythia, de Photinia et de Lierre dans le bac à fleurs qui borde la terrasse. Des travaux électriques ont également été réalisés en vue de la réouverture du caveau.



ÉGLISE

Nous avons dû faire face à une panne de chauffage relativement grave qui nous a obligés à couper le chauffage de l'église de fin décembre à fin février. En effet le chauffage de l'église étant assuré par la chaufferie de la mairie de Kirchberg, il était techniquement trop risqué de continuer à chauffer l'église sans mettre en péril la chaudière.

La décision de couper le chauffage a été prise en concertation avec le conseil de fabrique et Monsieur le Curé qui a réussi à déplacer les différents offices prévus dans d'autres paroisses.

Les travaux de réparation ont pu être réalisés fin février par l'entreprise BAUMANN, et le chauffage a pu être remis en service le 24 février à notre grand soulagement.



Le SIKW tient tout particulièrement à remercier Mme Marie-Eve ACKERMANN pour les 38 années qu'elle a consacrées au fleurissement de l'église.



BUTTE DE L'ÉGLISE-CIMETIÈRE

Afin de pouvoir procéder de façon plus efficace et plus sécurisé à l'entretien et à l'élagage des arbres et broussailles de la butte en contre bas du cimetière, des travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise BARTH-SCHNEIDER afin d'en faciliter l'accès.



POINT SUR LA SITUATION DU CAVEAU DE LA MAISON DE PAYS

L'association WEGSCHEID ACCUEIL a assuré l'ouverture du Caveau de la Maison du Pays, une première fois pour nous permettre de conserver notre licence IV, et une seconde fois lors de l'inauguration des mines à WEGSCHEID.

Les deux temps d'ouverture ont été très appréciés des habitants de nos communes qui se sont déplacés en nombre et nous ont fait part de leur joie de voir le lieu ouvert.

Au nom du SIKW, je tiens à remercier l'association Wegscheid Accueil et ses membres, pour leur implication et leur disponibilité qui ont permis de conserver notre licence IV, sans quoi l'avenir du lieu aurait été remis en question.



Le 1er Août, le Caveau de la Maison du Pays a réouvert ses portes sous l'impulsion de Mme Sophie GARRIEN qui nous a proposé un concept différent de ce que nous avions connu jusqu'à présent pour ce lieu avec le DécoLatte.

DécoLatte, c'est bien plus qu'un simple café : c'est un concept unique qui réunit à la fois un café de spécialité, un salon de thé convivial, une boutique déco et cadeaux, ainsi que des ateliers créatifs pour petits et grands. Dans une ambiance douce et inspirante, on peut y savourer un délicieux latte parfumé, un café soigneusement sélectionné ou encore une gourmandise faite maison. Le lieu est également disponible à la privatisation.

Pour notre plus grand plaisir à tous, le lieu, le concept et la patronne semblent avoir trouvé leur public au vu de la fréquentation et des retours très positifs.



ILLUMINATION DE NOËL

Cette année encore, lors des fêtes de fin d'année, notre belle église revêtira ses plus beaux atours de lumière et illuminera nos villages pour le plus grand plaisir de tous.



REPAS DES AÎNÉS

Nous nous sommes retrouvés le 14 décembre pour le traditionnel repas de fin d'année de nos chers aînés. Comme toujours l'excellent repas que nous avons partagé s'est déroulé dans une ambiance conviviale qui nous a fait passer une très agréable après-midi.



Une fois de plus, je félicite et remercie, tous les membres du club de l'amitié et sa présidente, Madame Marie-Reine RELOT pour leur investissement, mais aussi toute la brigade qui s'est démenée sous l'impulsion de Vincent BINDLER pour nous servir ce repas succulent.

Mais n'oublions pas non plus les bénévoles qui ont préparé et décoré la salle, confectionné les arrangements floraux pour nous offrir un cadre agréable et convivial.

Je tiens à leur assurer, au nom du Syndicat Intercommunal de Kirchberg-Wegscheid et des élus des conseils municipaux, de tout notre soutien.



Le président et l'ensemble du conseil syndical vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.

Le Président,
Cédric GARNIER

Suite à la démission, au mois de février, du président M. Jean-Denis HASSENBOEHLER et de M. Eric TROMMENSCHLAGER, assesseur, j'avais été nommée présidente par intérim le 14 mars par M. l'Abbé Modeste. Puis, suite à la réunion du 7 novembre, j'exerce maintenant la fonction de présidente tout en continuant d'assurer le secrétariat jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu au mois de mars 2026.

Je remercie les membres du bureau de m'avoir fait confiance pour cette nouvelle tâche. J'en suis très honorée. Deux nouveaux membres ont accepté d'intégrer le Conseil de Fabrique : M. Christian BAUMANN de Wegscheid et M. Pascal KESSLER de Kirchberg. Ils seront cooptés au mois de mars 2026.

Je tiens à remercier M. Jean-Denis HASSENBOEHLER pour son engagement au sein du Conseil de Fabrique et pour le travail accompli en tant que président depuis son élection le 6 juillet 2020 ainsi que M. Eric TROMMENSCHLAGER, qui est entré au conseil le 25 février 2019, pour son engagement et sa disponibilité.

Je voudrais également exprimer ma gratitude envers :

- M. Robert FLUHR, notre dévoué sacristain, et Mme Marie-Odile LINDECKER qui le seconde occasionnellement ;
- les lecteurs et lectrices, les organistes, les chefs de chœur et les membres de la chorale d'Oberbruck/Kirchberg-Wegscheid ;
- la Musique St-Vincent de Kirchberg-Wegscheid et l'Harmonie de Rougemont-le-Château ;
- toutes les personnes bénévoles qui oeuvrent, tout au long de l'année, au fleurissement et à l'entretien de notre belle église ;
- les personnes qui, par leurs dons, participent aux frais de fonctionnement de notre édifice et plus particulièrement au financement des dépenses pour le chauffage ;
- et, bien sûr, les membres du Conseil de Fabrique qui m'entourent et les élus qui sont toujours à notre écoute et qui nous soutiennent.



Je voudrais mettre à l'honneur Mme Marie-Eve ACKERMANN qui a souhaité, à l'âge de 90 ans, prendre « une retraite amplement méritée » car elle s'occupe depuis 38 ans du fleurissement de notre église. Du fond du cœur, merci Mme ACKERMANN pour le temps consacré à l'embellissement de notre lieu de culte.

Vous avez su, au gré des saisons et selon les temps liturgiques, par vos compositions florales, faire découvrir aux paroissiens vos immenses talents.

En même temps, il s'agissait certainement aussi d'une louange à Dieu.



En ce début d'année 2025, une panne de chauffage était survenue mais fort heureusement la réparation avait pu être faite rapidement et n'a impacté qu'un seul office qui a pu être célébré à Sewen.

Le dimanche 9 décembre a eu lieu le Concert de la Saint-Nicolas dispensé par la Musique St-Vincent de Kirchberg-Wegscheid et l'Harmonie de Rougemont-le-Château.

La fête patronale de notre paroisse, dédiée à St-Vincent de Saragosse, sera célébrée le dimanche 25 janvier 2026 à 10h00. A l'issue de la messe, le verre de l'amitié, offert par le Conseil de Fabrique, sera servi au Mille-Club. Merci de venir partager ce moment de convivialité avec nous.

Les membres du Conseil de Fabrique vous souhaitent de passer de belles fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.

Monique RICHARD
Présidente et Secrétaire

Photo de groupe, de gauche à droite : M. l'Abbé Modeste, Cédric GARNIER, président du SIKW, Hanh GARNIER, assesseure, Fabienne ORLANDI, maire de Kirchberg, Monique RICHARD, présidente et secrétaire, Jean-Marie BERLINGER, maire de Wegscheid et Arianne RINGENBACH, trésorière

ÉPISODE NEIGEUX

21 et 22.11.2024



TRAVAUX PAYSAGERS

Maison 29 Rue Hohbuhl - 2 et 3.12.2024



1^{ERE} INTERVENTION DE L'ANNÉE

Fuite réseau eau potable 6 rue Hohbuhl
23.01.25



VOEUX DE LA COMMUNE

25.01.25



ARRÊT SUR IMAGES

UN AVANT GOÛT DU PRINTEMPS

Cerisier en fleurs



POUR LE PLAISIR DES YEUX

Installation du banc rue Strintzig



Pluie salutaire - 1.07.2025



DES ADOLESCENTS QUI S'ACTIVENT

Activités créaliance - 8 et 9.07.25



ATELIER TABLETTE NUMÉRIQUE

Les nouvelles technologies vont devenir un vrai plaisir !
10 séances du 2.09 au 9.12.2025



L'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par l'engagement et la solidarité de l'unité d'appui de sécurité civile de Kirchberg, toujours présent au service de la commune et de ses habitants. Grâce à leur vigilance et leur disponibilité, plusieurs interventions ont été menées avec efficacité tout au long de l'année.

Nos équipes sont intervenues à la suite d'un accident de la circulation, apportant un appui rapide et coordonné aux services de secours (gendarmerie et Enedis).

Elles ont également pris part à l'abattage d'un arbre menaçant de tomber sur une propriété, évitant ainsi tout risque pour les riverains.

Enfin, de nombreux nids de guêpes et de frelons ont été neutralisés durant la belle saison, garantissant la tranquillité et la sécurité de chacun.

Comme chaque année, trois exercices de formation et de coordination ont rythmé les saisons, au printemps, en été et en automne, permettant de maintenir les bons réflexes et la cohésion de l'équipe. L'unité d'appui de sécurité civile a également pris part, aux côtés des pompiers vétérans, aux commémorations des armistices du 8 mai et du 11 novembre, dans un esprit de mémoire et de respect envers celles et ceux qui ont servi la Nation. Les anciens sapeurs-pompiers de Kirchberg adressent à l'ensemble des habitants leurs remerciements pour la confiance et le soutien témoignés tout au long de l'année.

“Ils souhaitent à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, empreintes de sérénité et de convivialité, ainsi qu'une année 2026 placée sous le signe de la santé, du bonheur et de la solidarité.

Pascal Kessler

Responsable de l'unité d'appui de sécurité civile



TRAVAUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Les vacances scolaires ont été l'occasion de réaliser des travaux de mise en conformité de l'assainissement et de réfection des sanitaires de l'école élémentaire.

La mise en conformité de l'assainissement individuel devenait urgente puisqu'aucun traitement des eaux usées n'existe, tous les écoulements étaient directement rejetés dans la conduite d'évacuation des eaux pluviales. Les recherches que nous avions faites, suite au contrôle des installations d'assainissement, ont mis en évidence ce point noir.

Les services du SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes ont réalisé un premier diagnostic, et ont demandé que soit réalisée une étude préalable aux travaux par un bureau d'études spécialisé. Un premier jet s'appuyait sur une solution très compliquée à cause des pompes de relevage des eaux usées pour palier à un problème de pente, puisque les mesures réalisées étaient imprécises. Nous nous sommes donc penchés sur le problème avec Rémy et Théo SCHEIBEL, et après plusieurs prises de mesure, nous avons décidé que ce serait jouable, dans la mesure où les travaux intérieurs étaient réalisés en même temps.

Nous avons mis l'entreprise DI GIUSTO qui avait été retenue préalablement pour la réfection des sanitaires de l'école, dans la boucle. J'ai tracé des plans, et moultes modifications du projet initial ont permis d'aboutir à la solution finale. Les 2 entreprises, Rémy SCHEIBEL et DI GIUSTO ont accepté cette dernière version, et se sont engagées à respecter ce qui était tracé. Il a fallu intégrer le changement de direction des écoulements du logement du 1er étage et de la salle de réunion du 2ème étage. Avant, tout s'écoulait vers la droite du bâtiment, et maintenant tout rejoint la fosse enterrée dans la cour.



Au cœur du Village

Nous avons demandé à la directrice de l'école Manon FURTER et aux institutrices de l'école primaire Mme KIRCHHOFFER et Mme KRAFT de délocaliser les derniers jours de l'année scolaire vers l'école maternelle et le « Mille Club » afin de pouvoir démarrer les travaux la première semaine de Juillet, le planning établi étant précis et serré, le dernier jour de travail étant prévu le 29 août. C'est grâce à la bonne volonté de tous, et à la compréhension des parents que ce décalage a été possible.

La préparation du chantier a été menée en toute transparence, les commandes de matériel ont été suivies, et le chantier a démarré à la date prévue, le 30 juin avec la démolition des sanitaires, tri des déchets et évacuation en déchetterie. Le lendemain, la démolition du dallage du couloir a commencé avec une mini pelleteuse, un compresseur et des marteaux piqueurs. La



présence de roches a freiné l'avancement et a nécessité des efforts avec la chaleur en plus. A suivi la pose de l'évacuation dans cette partie, depuis la cave jusqu'à la porte vers le préau. Sablage, remblai et compactage. La mise en œuvre de la dalle en béton était prévue le lundi 7 juillet, par un sous-traitant de l'entreprise DI GIUSTO. Dès le lendemain, la circulation était possible et les travaux d'encastrement des installations sanitaires ont démarré. La chaleur du mois de juillet a favorisé le séchage du béton, ce qui a permis d'enchaîner avec l'isolation projetée en polyuréthane réalisée par une entreprise sous-traitante. La même entreprise a procédé à la réalisation des chapes le lendemain. Un temps de séchage de 28 jours avant le carrelage était imposé. Cette période a été consacrée au montage des cloisons sèches, des blocs-portes et faux-plafonds, reprise des murs et diverses préparations. Les travaux de terrassement à l'extérieur réalisés par l'entreprise SCHEIBEL avaient commencé entre temps, avec l'ouverture de la tranchée sous le préau. Dénormes rochers ont perturbé l'avancement, puisqu'il a fallu scier des lamelles dans la pierre, les casser au marteau piqueur, et reprendre la scie à plusieurs reprises. Ce passage était très usant pour Rémy et Théo, d'autant plus qu'il y avait de l'eau à partir de 0,70 m de profondeur, les photos parlent d'elles-mêmes. Ces travaux étaient très bruyants, et nous remercions la famille Denizot qui occupe le logement du 1er étage de l'école pour leur compréhension et leur collaboration, malgré la gêne occasionnée. Nous remercions également les voisins, qui ont également été impactés par le bruit des engins et des scies.

En attendant la livraison des deux fosses toutes eaux de 10 000 litres et du filtre de traitement de finition, la conduite de raccordement des eaux traitées au réseau d'eau pluviale a été posée.



Cette phase a nécessité d'interrompre la circulation dans la rue de Moulin pendant plusieurs jours. L'ouverture de la tranchée sur le trottoir et sur la chaussée a été réalisée avec un camion de terrassement par aspiration, pour limiter la dépose des pavés, et pour ne pas altérer la bonne tenue de la structure de la route. Un carottage sur la conduite pour la mise en place d'un joint adapté a été nécessaire pour réaliser un branchement dans les règles de l'art. Là aussi, il a fallu régler la pente de manière précise pour être certain de pouvoir raccorder les fosses entre l'attente sous le préau et la conduite de rejet. La lunette de visée était de rigueur pour effectuer ces réglages. Une fois la conduite passée, les fouilles ont été remblayées avec un béton maigre dit « autoplaçant » très liquide pour qu'il coule dans chaque partie vide, ce qui limite les affaissements, puis les pavés du trottoir ont été reposés, et l'enrobé a été réparé.

Je veux apporter une précision par rapport à ce béton utilisé pour le remblai, si un jour il faut de nouveau ouvrir au même endroit, on le creuse comme du remblai compacté. Nous en avons également profité pour remplacer le couvercle sur le regard situé dans la zone de ralentissement qui avait été abîmé par le chasse-neige. La circulation a été rétablie dès que possible.

Pour permettre l'avancement des travaux intérieurs, et pour maintenir les évacuations du logement en service, l'entreprise DI GIUSTO a mis en place une évacuation provisoire par la cave, en attendant que la fosse septique soit posée.

En parallèle, la pelleteuse et le compresseur de l'entreprise SCHEIBEL avec Rémy et Théo aux commandes, ont entrepris l'ouverture d'un énorme trou d'une trentaine de m³ dans la cour. Cette phase était très spectaculaire, mais très délicate. La profondeur des fouilles a demandé

des précautions particulières, et quelques roches sont encore venues entraver l'avancement.

La livraison des fosses a été organisée par l'entreprise « EAU & ECONOMIE SETTELEN » de SAINT-BERNARD qui est le revendeur de la marque EPUR, conjointement avec Rémy SCHEIBEL, puisque cette opération nécessitait l'intervention d'une grue ou d'un camion-grue de grande capacité.

Le déchargement et la mise en place des 2 éléments très volumineux, se sont déroulés sans incident, l'opérateur de l'entreprise PORTMANN a été très précis dans son approche, et la pose a été réalisée au millimètre près.

Il faut dire que la préparation avait été exemplaire. Le raccordement des conduites d'arrivée et de rejet qui étaient en attente, puis le raccordement des éléments entre eux, la mise en attente d'une conduite d'aération de la fosse ont pris quelques jours. Le dernier manchon posé a détendu l'atmosphère, nous aurions encore eu 5 mm de marge sur la longueur de conduites posées par 2 entreprises différentes !

Puis le ballet des camions malaxeurs a démarré, pour la pose du béton autoplaçant autour des fosses.



Au cœur du Village

Des regards ont été aménagés pour les accès aux fosses et aux points importants sur la conduite, pour permettre les contrôles en cours de fonctionnement.

Dès lors, l'ensemble des sanitaires de l'école et du logement ont été basculés sur l'assainissement, et désormais les eaux usées sont traitées.

Pendant ce temps, les travaux à l'intérieur étaient bien avancés, le carrelage était terminé, et des jolis poissons très colorés et des bulles sont venus égayer les murs des toilettes. Les poissons ont été réalisés par un jeune homme très prometteur Mattéo, apprenti carreleur de l'entreprise DI GIUSTO, qui a participé aux Olympiades des Métiers WORDSKILLS, au niveau régional à METZ, et qui a décroché une belle médaille d'argent.

Il a su relever le défi de réaliser ces décors de toute pièce, puisque ce sont des carreaux de couleur différentes qu'il a découpés et sciés pour en faire



des poissons très colorés entourés de bulles, et qui plaisent aux enfants et aux grands. Il a également participé à la pose de l'ensemble du carrelage et des divers travaux de préparation préalables. Mattéo fait partie de ses jeunes qui en veulent et qui ont un bel avenir devant eux, nous lui souhaitons « bon vent » pour sa carrière.

Au même moment à l'extérieur, Théo mettait en place le ferraillage indispensable à la bonne tenue de la dalle de renfort qui devait être coulée pour permettre que l'espace au-dessus des fosses reste circulable. Puis le ballet des camions malaxeurs a repris. La finition a également été faite en béton.

A l'intérieur, les appareils sanitaires ont été posés et raccordés, et les caissons d'habillage des conduites d'écoulement qui passaient dans la salle d'informatique ont été réalisés en placoplâtre, enduits et peints à la couleur de l'existant. C'est sur cette dernière action que la prestation de l'entreprise DI GIUSTO s'est terminée le 28 août comme programmée dans le planning prévisionnel.

Une intervention avec une nacelle a été nécessaire pour mettre en place un tuyau de ventilation des fosses, avec un débouché en toiture et terminé par un extracteur éolien en inox pour activer le passage d'air. La garniture d'étanchéité a été réalisée en même temps par une équipe de couvreurs de chez DI GIUSTO.



Nous remercions VINCENT qui a posé le carrelage avec CARLOS et MATTEO, et qui nous a fabriqué un écusson de KIRCHBERG avec des chutes de carrelage des sanitaires. Cet ouvrage a trouvé sa place sur le mur du préau. Il a fait ça pendant son temps libre.

Nous avons mis un point d'honneur à réaliser cette mise en conformité de l'assainissement en respectant les prescriptions du SPANC point par point, pour obtenir la certification en fin de travaux. Nous avons passé du temps à mesurer, à tracer, à faire des plans, à débattre pour prendre les bonnes décisions. Mais grâce à la disponibilité et au dialogue établi entre les 2 entreprises impliquées dans ces travaux, tout s'est déroulé dans de bonnes conditions, malgré la période des congés. Merci à tous.

Les enfants ont été agréablement surpris par ce nouvel espace. Ils ont fait un très beau dessin avec des messages adressés aux personnes qui ont travaillé sur ce projet. C'est avec beaucoup d'émotion qu'ils en ont pris connaissance.

Jean-Denis HASSENBOEHLER



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX SECS - Suite et fin

La mise en souterrain du réseau basse tension est achevée depuis quelques mois. Il reste, dans ce programme, la phase de raccordement avec la mise sous tension des habitations qui est liée aux autorisations délivrées par ENEDIS.

Les poteaux supportant les lignes électriques ainsi que les potelets sur les toitures sont toujours visuellement dans le paysage sur les trois dernières zones impactées. Des panneaux travaux matérialisent encore des espaces en attente d'intervention (ex: rues Hecken, Village et Vallée...). Reste maintenant à en connaître l'aboutissement ... peut-être avant les fêtes de fin d'année !!

Nous avons tous hâte d'apprécier enfin notre nouvel environnement libéré de tous les câbles aériens sur le village.

Nous sommes impatients !

Michel BOUTANT



Au cœur du Village



Démarrage du chantier - Résidence Séniors

Comme vous avez pu le constater, le chantier des trois logements pour seniors en ossature bois avance à grand pas.

La première étape, le 16 juin 2025, nous avons rencontré toutes les entreprises retenues pour une réunion annonçant l'ouverture du chantier. Il est annoncé sur papier pour une durée de 8 mois soit pour une livraison mi-février, disons prévisionnellement pour le Printemps...



Pour les autres étapes, tout s'enchaîne conformément au tableau prévisionnel.

Le 16 juillet, le tractopelle entre en action pour le creusement de la plateforme. A Kirchberg, le terrain n'est jamais un cadeau, car ce n'est pas l'argile que nous rencontrons mais de beaux massifs de roche lors du terrassement.

A partir du 4 septembre, après la pause estivale, les travaux se poursuivent par les fouilles pour les fondations et par les navettes de toupies béton.

Ce mois de septembre a été le plus humide depuis 1950 avec des températures qui font l'élastique et des précipitations abondantes. Ce n'était pas très agréable pour les ouvriers, d'autant plus qu'une cure de grisaille s'était imposée du 22 au 26 septembre où le soleil avait décidé de prendre des congés.

A partir du 16 septembre, chaque module prend forme avec les poses des premurs et la mise en place d'un





ferraillage conséquent. Eh oui, la réglementation est passée par là et s'impose à nous !

Le 29 septembre, la chape est coulée nous offrant une belle image de l'ensemble modulaire.

Le 13 octobre, le premier camion avec sa grue intégrée, chargé des éléments en ossature bois arrive à destination. Les panneaux s'élèvent dans les airs avant de se poser à leur emplacement. C'est un magnifique ballet bien orchestré...

Les résidences commencent à prendre forme sous le soleil. Hélas, la semaine suivante, un épisode pluvieux et venteux s'est abattu sur la région (tempête Benjamin) compliquant sérieusement l'avancement du chantier. Les conditions météorologiques ne s'améliorent pas la semaine du 27 octobre.

Pour la première semaine de novembre, c'est l'isolation en particulier la toiture qui est au programme. C'est comme un soupir de soulagement !

Vendredi 7 Novembre, nous découvrons avec satisfaction la pose de la porte d'entrée, de garage et des fenêtres sur la première maison.

Ainsi, chaque semaine, nous allons observer, pouvoir commenter et apprécier la bonne marche du chantier et son évolution...

Michel BOUTANT



EAU POTABLE

Cette année encore des travaux au programme, des améliorations en matière de suivi, et des opérations d'entretien ponctuelles...

Nous avons réparé une fuite importante en fin d'année dernière rue Hohbuhl, cette opération a été menée à bien par l'entreprise BOHLER & Cie avec l'entreprise Rémy SCHEIBEL pour le terrassement.

Nous avons réalisé des travaux de réparation de fuites sur les branchements en interne, quand il n'y avait pas de terrassement à réaliser. Les ouvriers municipaux, avec l'aide de l'adjoint au Maire en charge de l'eau, ont remplacé des vannes d'arrêt, des compteurs et des joints.

Nous avons réalisé en interne un branchement provisoire pour les besoins du chantier de construction des logements séniors et pour les sanitaires provisoires destinés au personnel présent sur le chantier.

Les travaux de remplacement des branchements des 25 logements DOMIAL rue de la Verte Voie ont démarré en octobre pour une durée de 8 à 10 semaines, puisque cette opération s'inscrit dans la rénovation complète des logements et des accès. Les travaux ont été confiés à l'entreprise de Travaux publics et espaces verts Thierry MULLER. Les compteurs neufs sont placés à l'extérieur dans des coffrets ingélifs.

Nous avons entrepris les travaux pour raccorder l'atelier municipal au réseau de la fibre en profitant de la présence des engins pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité dans la rue Langenfeld. Nous avions besoin de cette évolution pour transférer les données de surveillance de l'ensemble du réseau d'eau potable à l'atelier municipal.

Malgré le système de surveillance des installations, une présence physique est maintenue au minimum une fois par jour, pour vérifier que tout fonctionne bien. Un relevé systématique des paramètres est réalisé par cette personne pour archivage. Merci aux ouvriers municipaux, Isabelle, Jonathan et récemment Eric, qui accomplissent cette tâche avec sérieux et motivation,



même si ce n'est pas facile tous les jours d'apprendre et de s'approprier ces nouvelles techniques.

Les analyses d'eau régulières programmées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) attestent de la conformité de l'eau distribuée. Les prélèvements sont réalisés par un laboratoire indépendant sélectionné sur appel d'offre par l'ARS.

L'été nous a permis de maintenir un service sans interruption. Nous avons été plus impactés par les fortes pluies cet automne, ce qui a demandé une surveillance accrue même les samedis et dimanches. Nous avons subi un arrêt de l'installation dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, le filtre primaire sur le captage étant bouché par des résidus végétaux. Nous avons été prévenus du manque d'eau Rue Hecken par Eric TROMMENSCHLAGER, la liaison internet du réservoir étant interrompue à cause du mauvais temps. Je suis intervenu avec Jonathan à 22 heures pour rechercher le problème, tout nettoyer et remettre progressivement l'installation en service à 1 heure du matin. Nous remercions toutes les personnes, qui ont été gênées par cette coupure, pour leur compréhension.

“ Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une très bonne année 2026. ”

Jean-Denis HASSENBOEHLER





ZONE DE DISTRIBUTION : KIRCHBERG

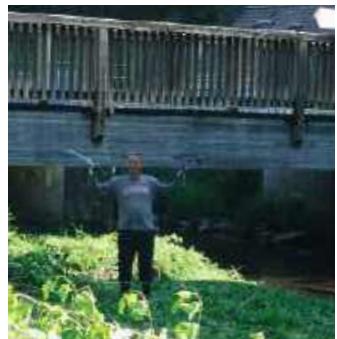
Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Malgré la mise en place d'un traitement de mise à l'équilibre, cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux métalliques à son contact, nécessitant de laisser couler l'eau une dizaine de secondes avant consommation. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A	A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
Origine et gestion de l'eau		Indicateur 2023 : A	
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : PRISE D'EAU DU LACTELWEIHER. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 715 personnes sur 1 commune (KIRCHBERG). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE KIRCHBERG ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE KIRCHBERG » qui assure l'exploitation du réseau.</p>		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTERIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		A	Très bonne qualité
NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		A	Très bonne qualité
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		A	Très bonne qualité
FLUOR Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		A	Très bonne qualité
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
DURETÉ Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Eau douce	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrastinant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.		Eau agressive	
Pour aller plus loin			
		Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	

Édité le 13/03/2025

UDI 058001207

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclasant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet/>

(Matinée citoyenne)



Un grand Merci pour le succès de notre Matinée Citoyenne

La municipalité tient à exprimer sa profonde gratitude à tous les volontaires qui ont participé à la matinée Citoyenne du 10 mai 2025.

Votre engagement, votre énergie et votre bonne humeur ont été les clés de la réussite de cette Journée. Que ce soit pour :

- Préparation des massifs pour les fleurs dans différents lieux de la commune ;
- Pont Langenfeld : débroussaillage de la renouée et nettoyage des berges ;
- Place du village : nettoyage de la place plus apport d'écorces, ponçage des bancs et remise en peinture ;
- Travaux de nettoyage des rigoles sur la montée du Lochberg ;
- Désherbage des parterres au monument aux morts + replanter des fleurs ;
- Nettoyage du verger ;
- Nettoyage de l'aire de jeux ;
- Nettoyage des vitres et des caniveaux au Mille Club ;
- Rabattre les noisetiers de la butte de l'école ;
- Taille de la vigne + nettoyage des bacs de l'école maternelle ;

- Entretien de la Maison des sœurs ;
- Service restauration ;
- Sans oublier les services techniques en liaison avec les différents ateliers.

Ces moments de partage et de travail commun sont précieux. Ils rappellent que l'amélioration de notre environnement est l'affaire de tous.

Votre investissement bénévole a fait la différence. La commune de Kirchberg vous est reconnaissante. Le repas de l'amitié était bien mérité.

“ Merci encore pour cette belle preuve de solidarité. ”

A l'année prochaine
Danièle MAILLARD





TOUJOURS EN MOUVEMENT... ET DU CHANGEMENT

Départ de Gilles BOEGLIN

Le 1er avril, après plus de 25 années de fonction au service technique, il a souhaité changer d'orientation pour des raisons personnelles et de santé.

Nous avons apprécié la qualité de son travail et sa rigueur. Sa parfaite connaissance des besoins du village était incontestable ainsi que l'attention qu'il portait au service de la population.

Gilles était particulièrement attentif au parc matériel et à son entretien mécanique. Il mettait également tout en œuvre pour magnifier le village à chaque saison et c'était sa fierté.

Ayant posé une demande de mise en disponibilité, nous attendons de connaître son devenir afin d'ouvrir le poste d'agent technique.

Arrivée d'Eric SCHIRM

Eric a été recruté le 1er avril 2025 en remplacement de Gilles, en C.D.D. Il réside dans le village de WEGSCHEID



Après avoir bâti l'entrepôt durant mon apprentissage, je suis heureux de revenir aux sources.

Content de faire partie de l'équipe de Kirchberg.

Une nouvelle expérience s'offre à moi avec des nouveaux défis à relever.

Éric

Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle orientation professionnelle.



Equipe technique au 21.05.2025

Jonathan BACHEVILLIER, toujours en poste

Le 16 septembre 2024, Jonathan est arrivé en remplacement de Julien SCHERTZER.

Conforté au sein du service technique en qualité de stagiaire, il va pouvoir poursuivre son investissement. Après le départ de Gilles, Jonathan a dû reprendre le flambeau du parc matériel comme chauffeur. Ce n'était pas évident car il n'avait aucune expérience. Dans la cabine du tracteur, seul, avec de multiples manettes (ex. avec l'épareuse), il a réussi avec volonté à surmonter cet handicap. Il s'est beaucoup investi et lentement, Jonathan maîtrise chaque matériel avec plus d'assurance.

Nous comptons sur toi, tu as notre confiance et notre soutien.

Départ d'Isabelle DUPAGNY

Arrivée dans l'équipe le 4 mai 2021, Isabelle s'est immédiatement intégrée. Elle va nous quitter fin novembre pour s'envoler vers un nouvel horizon personnel. Dommage !

Après le départ de Gilles, elle avait repris à son compte la gestion des programmes quotidiens. Un défi s'est imposé rapidement avec la mise en place du fleurissement « version Isabelle ». Nous avons apprécié le résultat floral et la réussite a été saluée lors du passage du jury « villes et villages fleuris ». C'était un beau travail d'équipe.

Aucune tâche ne lui faisait peur. Elle a assuré et assumé avec sérieux et compétence ses différentes missions.

Je ne vais pas oublier également son implication quotidienne à l'école élémentaire (entretien des salles de classe et sanitaires) ainsi que les bureaux de la Mairie.

Par ce petit message, je tenais à remercier Mme le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal pour leur confiance et leur bienveillance.

Après quatre belles années, c'est avec le cœur gros que je quitte cette belle Commune et ses habitants qui ont eu à mon égard beaucoup de gentillesse. Je les en remercie grandement.

Merci à mes collègues pour leur bonne humeur de tous les jours, je leur souhaite le meilleur pour la suite.

Isabelle DUPAGNY

Nous te souhaitons, Isabelle, réussite et beaucoup de satisfaction dans ton nouveau projet de vie.

Michel BOUTANT

Cet article fait suite à un travail en géographie mené en dernière année de licence d'histoire à Mulhouse qui avait comme objet les inondations, sur lesquelles j'ai travaillé à l'aide d'entretiens avec des habitants de Kirchberg. L'article fait aussi suite à l'exposition « Kirchberg autrefois » à laquelle j'ai pris part.

I faut savoir que la Doller n'a pas toujours été une rivière tranquille. En effet, elle a connu plusieurs débordements ayant mené à des inondations à Kirchberg, comme en 1947 ou plus récemment en 1990 (cf. photos 1 et 2). Ces inondations ont par ailleurs marqué les esprits des habitants :

« [Par rapport à la crue de 1983] L'eau rentrait par derrière et ressortait par devant. [...] Tout ce qui était dehors : bancs, bois, il y a tout qui partait »

(Citation issue d'un entretien avec un habitant de Kirchberg)



Lac artificiel en aval du pont de Kirchberg-Langenleid

Mardi 15 Février 1990

Lac artificiel en aval du pont de Kirchberg-Langenleid



Photo à comparer avec la même vue publiée hier : l'eau cette fois-ci passe au dessus du pont.

On remarque que ces événements passés restent encore présents dans les mémoires des années plus tard. Certains peuvent se rappeler des routes bloquées en 1990 et la nécessité d'emprunter la piste cyclable pour traverser la vallée (cf. photo 3). D'autres, à l'instar de la citation plus haut, se souviennent des dégâts provoqués par la montée des eaux.

Parfois, la mémoire de certaines inondations se transmet de génération en génération, par exemple entre une mère et son fils.

Malgré l'absence d'événement de ce genre depuis plusieurs décennies, il ne faut pas oublier qu'un débordement de la Doller peut très vite arriver. C'est pour cela que certaines mesures ont été prises pour prévenir du risque. En effet, un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) a été mis en place. Couplé à un plan local d'urbanisme, cela permet de rendre inconstructibles des zones trop à risque. Malgré tout, la vigilance reste de mise, car l'entretien des berges, qui incombe aux riverains de la Doller, joue un rôle important.



Pour remonter la vallée de la Doller, hier, une seule solution: la piste cyclable.

Préserver et partager cette mémoire des inondations passées, c'est pouvoir mieux appréhender les enjeux et les risques d'aujourd'hui et de demain. Les anciens savaient où il fallait et où il ne fallait pas construire. Cette sagesse, qui a été transmise par l'expérience, mérite aussi d'être partagée avec les générations futures.

« Nous côtoyons la Doller tous les jours, il est de notre devoir de faire en sorte que cette richesse reste une force et ne se transforme pas en menace. »

LISCH Antoine

Remerciements pour les décos de la commune



À tous les membres du service technique : Gilles BOEGLIN, Isabelle DUPAGNY, Jonathan BACHEVILLIER et Éric SCHIRM et aux habitants Mr GULLY (botte de paille) et Mr ROTH Gérard (figurines en bois), au nom de la municipalité et des habitants, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour le travail exceptionnel et l'engagement continu dont vous faites preuve tout au long de l'année.

Que ce soit la magie des illuminations de Noël, la douceur colorée des parterres fleuris au printemps et en été, ou les décos thématiques qui rythment les saisons et les événements, ces efforts constants ne passent pas inaperçus.

*Un grand bravo et un immense merci à tous,
pour votre créativité et votre dévouement, qui
illuminent notre quotidien !*

Danièle Maillard



***Poursuite de notre engagement Floral :
la commune maintient son label 2 Fleurs.***



“ Kirchberg continue de s'investir pour offrir un cadre de vie fleuri et agréable à ses habitants et ses visiteurs. Grâce à l'expertise de notre équipe technique et la collaboration avec notre nouveau fournisseur « Horticulteur Baldeck » de Morschwiller le bas, le village est fier de conserver son niveau de labellisation 2 fleurs, preuve d'un engagement continu en faveur de l'environnement, de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité de notre commune.

Un immense MERCI à nos jardiniers passionnés ! Chaque jour, en passant devant vos maisons, nous avons le plaisir d'admirer la beauté et la richesse de vos créations florales. Vos massifs, balcons et jardins sont de véritables joyaux qui illuminent nos rues.

Bravo et merci de partager votre passion et de rendre Kirchberg si accueillant ! **“**

Danièle Maillard





Madame la Maire,



Le jury « Fleurissement d'Alsace » vient de terminer sa tournée 2025 et a eu le plaisir d'apprécier le fleurissement dans votre commune, le soin apporté à sa propreté pour les habitants et pour l'accueil des visiteurs.

A l'issue de sa délibération, le jury a validé le niveau 2 fleurs et il vous encourage par ailleurs, à présenter votre candidature pour la 3^e fleur dès l'année prochaine.

Notre animatrice reste à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller dans cette démarche.

Au nom de l'ensemble des membres du jury, nous tenions à vous adresser nos plus vives félicitations pour votre engagement et celui de vos équipes à fleurir notre destination touristique. Le fleurissement de l'Alsace reste toujours une qualité appréciée et même expressément plébiscitée par nos clients. La mise en scène végétale des quartiers et des villages, des entrées d'agglomération comme des éléments de patrimoine, produit sans conteste aussi un cadre de vie agréable et participe de l'attractivité du territoire.

ANTOINE RINGENBACH MONITEUR DE PARAPENTE

Antoine est né le 26 avril 1999, il commence par pratiquer la gymnastique à Masevaux ainsi que l'escalade.

Il commence à toucher à un mountain bike (VTT) vers 10 ans, inspiré par son papa qui fait de l'enduro. Il s'entraîne avec le club de VTT Michelbach.

La progression est fulgurante et grâce aux réseaux sociaux, des photos commencent à circuler et à alimenter la rumeur.

Le « freeride » est son domaine de prédilection, grâce à un passé de gymnaste qui l'aide bien dans les airs et surtout parce que ses potes roulent aussi en « freeride ».

C'est clair, c'est bien plus drôle de retrouver tout le monde au bike Park du Lac Blanc pour rouler en s'amusant. Il se déplace sur des événements, des contests de « freeride », à travers la France. En 2013, il participe au FISE (Festival International des Sports Extrêmes) Montpellier où il ne démerite pas.

Début août 2013, il remporte le contest de Whip du Drop Garden au col de L'Arzelier en battant Antoine Bizet, figure du Mountain Bike français et deuxième de la célèbre « Rampage » aux États-Unis.

Il finit troisième derrière Antoine Bizet et Max Peythieu lors de la compétition du « Drop Garden ». Un sacré résultat du haut de ses quatorze ans.



Malheureusement, une telle progression est souvent accompagnée de l'intervention de la bête noire de tout rideur. Et là, on parle d'une grosse chute, version XL à Chatel.

Il était parti filmer avec son pote Simon, il finit trop loin sur la passerelle et tombe dans le trou avant la réception...

Résultat, une fracture ouverte du tibia péroné sur une jambe et une fracture de l'astragale à l'autre. De longs mois de rééducation.



En 2017, il remonte sur un bike avec la même ambition qui l'animait plus jeune. Il souhaitait bien sûr devenir « pro rideur » même s'il connaît toutes les difficultés de l'exercice. C'est vers la vidéo qu'il se démarque à ce moment-là. « Misterfreeride » lui propose des projets de vidéos et ils en tournent plusieurs ensembles. « My Dreamgirl » tournée en 2019 dans la vallée et au Lac Blanc compte plus de 4 millions de vues à ce jour.

En 2020, le confinement lié à la pandémie de Covid lui fait prendre une toute autre direction sportive.

En juin 2020 lors du déconfinement, Antoine commence le parapente que son papa pratique depuis 2014.



Une année d'apprentissage et une année de compétitions lui ouvrent l'accès au concours d'entrée des moniteurs de parapente. En 2022, il est accepté en formation « Dejeps vol libre » à l'Ensa (école nationale des sports de montagne) à Chamonix. L'école se trouve à Barcelonnette, il découvre les Alpes du sud et obtient son diplôme en 2024.

Il entame une vie professionnelle itinérante. En automne, il propose des biplaces à la Réunion. Il vole au-dessus du lagon à St Leu. L'hiver, « son bureau », se trouve au sommet de la Saulire à Meribel. Le printemps et l'été, il se pose à Fellering où il est moniteur au Cem (Centre école du Markstein) dirigé par Philippe Marck. Il est aussi biplaceur, il propose des vols au Ballon D'Alsace et au Treh Markstein. C'est donc une vie de nomade pour lui, aux côtés de sa compagne Marion qui est aussi une passionnée de parapente.

Sa passion a encouragé beaucoup de jeunes et de moins jeunes de la vallée, à pratiquer le parapente.

“ Alors, aucune hésitation à venir me rejoindre // pour vivre un moment inoubliable dans les airs ! ”

Antoine RINGENBACH





Photo extraite de "La chasse en Alsace" n°57

Parmi les animaux sauvages présents dans notre environnement proche, le renard tient une place à part car sa présence à l'intérieur de la zone habitée est de plus en plus fréquente et son observation de nuit mais également de jour est devenue monnaie courante.

Appelé également goupil, il fait partie de la famille des canidés comme son cousin le chien. Le poids de l'animal adulte varie entre 4 et 7 kilogrammes. De couleur fauve roux, le ventre étant blanc, la taille au garrot est d'environ 40 centimètres et l'animal est doté d'une queue très fournie et épaisse pouvant atteindre une cinquantaine de centimètres.

Les adultes vivent seuls et ne se retrouvent qu'à la période de l'accouplement qui a lieu fin janvier, les jeunes venant au monde deux mois plus tard. Présentes sur toute l'Europe et l'Asie, des sous-espèces locales (renard arctique, fennec etc..) vivent dans les zones froides du nord ou dans les régions désertiques.

Son régime alimentaire est pour l'essentiel carnivore, bien qu'il puisse avoir des tendances omnivores et consommer des fruits, notamment des cerises. La majorité de ses proies est constituée de petits mammifères tels que souris, campagnols voire également des oiseaux ou des reptiles (lézards). Du fait de sa grande prédation de micro mammifères, il est considéré à juste titre comme un allié précieux par les agriculteurs en limitant les populations de petits rongeurs. Cependant, il peut s'en prendre également à des animaux domestiques plus grands tels que poules, lapins, voire agneaux et chevreaux ou de jeunes animaux sauvages. En effet, de récentes études ont établi qu'il est responsable de près de 40 % de la mortalité des faons de chevreuils par prédation.

Comme cela a été dit plus avant, les jeunes renardeaux (entre 4 et 8 par portée) viennent au monde entre avril et mai. La renarde, pour mettre

bas, s'installe souvent dans un terrier creusé par les blaireaux, mais peut également utiliser une souche d'arbre creux ou une anfractuosité rocheuse pour abriter sa progéniture. D'abord nourri du lait maternel, la renarde au bout d'un mois leur amène une alimentation plus carnée et c'est souvent à cette période que la visite des poulaillers mal fermés est fréquente. Au courant du printemps et de l'été passés, plusieurs intrusions ont eu lieu dans le village dont l'une a causé la perte de 17 poules.

Au bout de 2-3 mois, les renardeaux se mettent eux-mêmes en quête de nourriture, accroissant par la même le niveau de prédation.

Le renard est un animal très intelligent, rusé et opportuniste. Depuis plusieurs années, ces animaux se sont installés à demeure au cœur de notre village (cimetière, haies, balles de foin etc..) et une des principales raisons de cette occupation provient du fait que certaines personnes les nourrissent avec les restes de repas, les os voire de la nourriture pour chiens et chats (croquettes). Or cette pratique, pour généreuse qu'elle puisse paraître, est fortement déconseillée et ceci pour plusieurs raisons.

Le fait de mettre à la disposition des renards de la nourriture les rend dépendants des hommes et leur font perdre leur instinct naturel de chasse et de recherche de nourriture.



Photo de Francis Hingray

Dès lors, ils deviennent moins aptes à survivre dans la nature. De plus, nos aliments ne sont pas adaptés à leur régime et peuvent dès lors créer des carences voire générer des maladies (gale). Par ailleurs, l'apport de nourriture les incite à se rapprocher des habitations et à y demeurer et pour cause, la table étant mise. Cette promiscuité peut être génératrice d'accidents routiers, de conflits, notamment avec les chiens, voire les hommes. De plus, cet apport crée un déséquilibre dans la nature en favorisant l'explosion des populations. En effet les renards ont la capacité d'adapter la taille de leurs portées en fonction des possibilités futures d'abondance ou de manque de nourriture pour leur descendance. Or s'il existe un apport artificiel, ce verrou limitatif tombe et provoque la prolifération de l'espèce.

Enfin les renards peuvent être porteurs de maladies telles que l'ecchinococcosis alvéolaire, la leptosirose et la gale toutes transmissibles à l'homme. Le risque de transmission est accru du fait de la promiscuité permanente avec les hommes et les animaux domestiques.

A titre d'information, la rage qui avait décimé les



Photos de Laurent Nitsch

populations de renards dans les années 70 et 80 n'est plus considérée comme présente dans notre pays et ne présente dès lors plus aucun risque.

Il est donc demandé à l'ensemble des habitants de la Commune et pour les raisons évoquées ci-dessus de s'abstenir de nourrir les renards. Il convient de leur maintenir leur statut d'animaux sauvages et d'éviter de les inféoder à l'homme, d'autant plus que cette pratique est proscrite par le règlement sanitaire départemental.

Christian GALLI

LA CHASSE

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines.

Que signifie l'équilibre agro-syvo-génétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée
- la rentabilité et la prééminence économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un plan de chasse individuel, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.

Le saviez-vous ?

En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une amende de 1500€ (allant jusqu'à 7500€ pour une association de chasse).

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés.

Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6.5 millions d'euros aux communes qui réservent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.

Les missions de la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin



La Société d'Histoire de la vallée de Masevaux présente « Patrimoine Doller » n°35

Le nouveau bulletin de la SHVM comprend 132 pages abondamment illustrées et rassemble une quinzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

- Il faut rendre à César...
- Histoire d'une cloche de l'église Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid
- Les Bindler : une introduction
- Le droit de bourgeoisie à Soppe-le-Bas
- Historique des sapeurs-pompiers de Masevaux
- 1^{ère} partie : de la garde nationale dans le canton de Masevaux à la création du corps (1789-1845) et à sa réorganisation (1845-1887)
- Claude Émile Schuffenecker (1851-1934), un peintre post-impressionniste méconnu, descendant d'une famille de Guewenheim
- Le service militaire d'Alfred Bindler
- Le premier « Carnet de guerre » du curé Lutringer de Lauw (Août-Septembre 1914)
- Il y a 110 ans : Riquette Mahon et la fameuse visite du général Joffre à Masevaux le 14 juillet 1915
- Antoine Bourdelle et Joseph Vogt : une Vierge à l'enfant pour l'Alsace
- Le Fallengesick, pâturage disparu de Sewen
- Arthur Nico, homme aux multiples passions, pharmacien à Masevaux durant près de 50 Ans (1901-1946), suivi par son fils Yvan (1946-1959)
- Deux victimes des nazis : Fernand Kachler et Armand Koenig
- Le Monument aux Morts de Burnhaupt-le-Haut
- Éphéméride 2024

PATRIMOINE DOLLER



Bulletin de la Société d'Histoire
de la Vallée de Masevaux

n°35
2025

L'annuaire 2025 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro », ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut.

Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr



Alice est née le 27 mars 1935 à Dolleren au sein d'une famille aimante de 3 filles dont elle était la petite dernière.

Elle commence sa vie professionnelle à l'âge de 14 ans dans une épicerie à Oberbruck toute sa vie elle n'arrêtera pas de travailler.

Elle épouse en 1960 Marcel Pfeffer avec qui elle a repris l'épicerie familiale à Kirchberg.

Veuve en 1975 alors qu'elle n'avait que 40 ans, elle décide seule de reprendre à son compte l'affaire familiale. Et en 1980 elle rachète la maison et le commerce.

Courageuse, travailleuse et déterminée, ce défi ne lui fait pas peur.

Elle travaillera sans relâche au service de ses clients, qui le lui rendent bien, car en effet le magasin devient rapidement un lieu de rencontre et de partage dans la bonne humeur.

Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le jeudi après-midi, elle se rend avec sa 104 rouge chaque jeudi après-midi à Mulhouse négocier les prix avec ses grossistes.



Son commerce est connu à Kirchberg mais également dans toute la vallée et même au-delà.

Dans son magasin épicerie, mercerie, quincaillerie, dépôt de pain, on trouve de tout, mais vraiment de tout : bouteilles de gaz, spiritueux, vaisselle, layette, sous-vêtements, collants, pantoufles, maquillage, produits d'entretien, produits frais et j'en passe...

Et ce dont les enfants se souviennent le plus, ce sont les bonbons en vrac et autres confiseries qu'ils venaient chercher en sortant de l'école.

Alice prend sa retraite le 1er avril 1995 à l'âge de 60 ans.

Elle transforme alors le magasin en habitation, et a enfin pu profiter de la vie :

- les vacances en Espagne car elle aimait la vie ;
- les restaurants car elle était très gourmande ;
- les après-midis dansantes, car elle adorait danser.

Elle était également une excellente couturière toujours là pour réparer les accros, coudre ses propres vêtements, faire ses rideaux...

Une très bonne cuisinière, elle préparait pour Noël chaque année pour toute la famille les berawecka. Elle adorait aussi faire son jardin, s'occuper de ses fleurs, bricoler et quand on lui demandait un service, elle répondait toujours présente.

Nous nous rappellerons d'Alice cette femme qui, malgré toutes les épreuves de la vie grâce à sa force de caractère, sa ténacité, s'est toujours relevée en répandant autour d'elle des parcelles d'amour et de bonheur.

“ Merci pour tout l'amour et les leçons de vie qu'elle nous a donné. ”

La Famille



Au fil du temps

- 3^{ème} partie -

De fait de sa localisation et de son inaccessibilité, le grand public méconnaît souvent l'existence, la localisation et l'intérêt de la réserve naturelle nationale de La Trinité. Il est donc essentiel de valoriser et de diffuser les connaissances acquises afin de renforcer à la fois son rôle social et pédagogique, tout en améliorant sa visibilité.

Bien que l'accueil du public sur la réserve soit limité, celle-ci s'engage activement dans le réseau Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), à travers des animations destinées aux scolaires et au grand public, des évènements ponctuels ou encore des partenariats avec les acteurs locaux. Le développement d'outils pédagogiques itinérants permet par ailleurs d'élargir la portée de ces actions sur l'ensemble du territoire.

L'insaturation d'un poste permanent de chargé de mission EEDD, basé désormais à Saint-Laurent du Maroni, a permis de renforcer cette dynamique, notamment dans l'Ouest guyanais.

Photo à droite : Réalisation d'une bache de réalité augmentée au camp Aya ©

Photo en dessous : Arrivée des lycéens sur la Roche Bénitier ©



Stand de La Trinité au marché de Mana ©



Atelier de modélisation virtuelle au carbet Aya ©



LA RÉSERVE NATURELLE DE LA TRINITÉ EN GUYANE



Photo du groupe de 2022 au camp de base Aya©



Photo à gauche : Exposition au Lycée de la sortie sur la réserve de La Trinité ©

Photo en dessous : Photo du groupe de 2018 au sommet de la Roche Bénitier©

Des animations régulières sont organisées, en particulier sur la commune de Mana, lors de forum des métiers, de visites guidées, d'interventions en milieu scolaire ou en centre de loisirs, ainsi qu'à travers de stands sur les marchés.

De manière ponctuelle et exceptionnelle, la Réserve naturelle de La Trinité organise des séjours pour des élèves au camp Aya, situé en pleine forêt. En raison de l'acheminement par hélicoptère, seul un nombre restreint d'élèves peuvent participer à ces expéditions. Lors des deux séjours précédents, ce sont des élèves du Lycée Léopold Elfort de Mana qui ont été sélectionnés sur des projets artistiques « Souvenirs de La Trinité » et « Aya Résidence Artistique ».

Ces séjours sont l'occasion de découvrir le fonctionnement de la réserve, la faune, la flore, l'inselberg de la Roche Bénitier, ainsi que la vie en groupe restreint. Une restitution de ces projets a été réalisée et sont disponibles sur You Tube.

Luc Ackermann

Pour plus d'information : www.reserve-trinite.fr

Photos © : [Luc Ackerman](#)





Transhumance du 24 mai

Samedi 24 mai 2025, après les premières belles journées printanières, le troupeau de montbéliardes de la famille Kippelen a rejoint ses pâturages d'été.

Il s'agit de la traditionnelle transhumance, évènement très suivi, reconnu comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Un jour de fête, une saison qui s'ouvre sur les hauteurs de Kirchberg.

Cette journée nécessite un long travail de préparation, autant pour le troupeau que pour la partie accueil et le déroulement de la journée. Dans l'étable, les clarines, patrimoine de la famille, étaient prêtes à être portées, des ornements fleuris ont été posés sur quelques vaches.

M. l'abbé Vincent FRECHIN s'était joint à nous pour procéder à la bénédiction du troupeau et des familles.

Un départ plein d'entrain est agrémenté par Dany MOUREAUX et son accordéon.

Cette année, nous avons eu le privilège d'accueillir les sonneurs de cloches de la Vallée de Munster, un moment fort et riche d'émotions pour toutes les personnes présentes.

Une foule nombreuse, famille, amis, voisins, habitués et fidèles ont partagé un temps de bonheur !

La météo était de la partie et l'ambiance était au rendez-vous ! Arrivée à l'auberge, la journée s'est magnifiquement déroulée, une réussite. Merci à tous et rendez-vous en 2026 pour une nouvelle festivité.





Inauguration du nouveau bâtiment d'élevage le 12 septembre

Le 12 septembre s'est déroulée l'inauguration du bâtiment agricole.

Nous avons eu beaucoup d'intérêt à accueillir les élus et notamment M. Franck LEROY Président de la Région Grand Est, M. Raphaël SCHELLENBERGER député, Mme Sabine DREXLER sénatrice, M. Ludovic HAYE et M. Christian KLINGER sénateurs, M. Zénodore STORCK-GROELL collaborateur parlementaire de Mme Patricia SCHILLINGER sénatrice, Mme Hélène CORNEC, M. Laurent WENDLINGER, M. Jacques CATTIN conseillers régionaux, M. Maxime BELTZUNG conseiller d'Alsace et Maire de la Ville de MASEVAUX-NIEDERBRUCK, Mme Isabelle HECTOR-BUTZ conseillère d'Alsace, M. Christophe BELTZUNG président de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, Mme Fabienne ORLANDI, maire de la commune de Kirchberg et les

maires de la Vallée, M. Serge SIFFERLEN président de l'association des fermes auberges du Haut-Rhin, et nos collègues fermiers aubergistes.

Un moment chaleureux de partage qui nous a permis de faire part à l'assemblée de notre quotidien, et par cette occasion faire connaître notre structure, nos produits, l'agriculture qui nourrit des paysages vivants.

Ce bâtiment complète notre outil de travail et notamment lors de la traite, les animaux bénéficient d'un abri confortable, même en altitude, le bien être animal est une priorité.

Famille Kippelen



Kirchberg autrefois

"Eh, tu as vu la maison sur cette carte postale ?"
 "Oui, c'est celle qui est en face de l'école."
 "Et là, sur cette vieille photo de classe, c'est mon frère Yves !"
 "Et ici, les articles sur l'inondation de 1990. Tu te souviens que les voitures devaient emprunter la piste cyclable ?"
 "Comme si c'était hier !"

Le 5 juillet a été inaugurée une exposition de documents anciens.

La Société d'Histoire de Masevaux nous avait confié des cartes postales de Kirchberg. Antoine Lisch -étudiant en Master Histoire et Civilisation de l'Europe à Strasbourg- avait préparé un exposé sur l'inondation qui nous a touchés il y a 35 ans. André Ginot nous avait ouvert sa collection de photos de classes, de mariages et de conscrits. Un grand merci à eux pour leur soutien !

Un dîner s'est tenu dans la cour de l'école maternelle, pour marquer l'évènement.

Ensuite, les documents sont restés affichés jusqu'à la mi-août, pour raviver les souvenirs des anciens, et montrer aux autres quelques aspects de Kirchberg autrefois.

Une belle occasion de nous rassembler pour discuter de notre village préféré !

Christian MAZEAU



Sport et Nature au Périscolaire

Un Vent de Fraîcheur pour les Enfants !

Le service périscolaire de notre commune a une capacité d'accueil de 46 enfants. Notre thème cette année est : "Sport et Nature".

Des activités qui bougent !

Chaque semaine, les enfants profitent d'activités sportives variées : parcours de motricité, jeux d'équipe en plein air, ateliers d'initiation à l'orientation, mais aussi des balades à thème dans les espaces verts de la commune. Objectif : bouger tout en développant l'esprit d'équipe, la coordination et l'endurance — le tout dans une ambiance joyeuse et bienveillante.

Au-delà du sport, les animateurs ont souhaité sensibiliser les enfants à leur environnement.

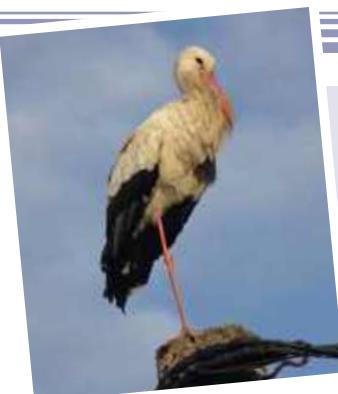


Cabanes dans les bois, chasse aux trésors nature, landart, observation d'insectes... Autant d'activités qui ont permis aux plus jeunes de développer leur curiosité et leur respect du monde naturel.

Un projet éducatif fort

Ce thème s'inscrit dans la continuité du projet éducatif périscolaire, qui valorise le développement global de l'enfant. À travers "Sport et Nature", les enfants apprennent à prendre soin de leur corps, à coopérer, à explorer, mais aussi à adopter des comportements éco-responsables.

Un grand bravo aux animateurs pour leur dynamisme, et un merci aux familles pour leur confiance. Le périscolaire continue d'être un lieu de découvertes, de jeux, et d'épanouissement pour les enfants de la commune.



MADAME CIGOGENE

CHERCHONS LA RESPONSABLE

Vous n'avez sans doute pas oublié cet épisode du 18 et 19 mars 2025 qui s'est matérialisé par deux coupures de l'alimentation électrique sur le village.

Mme Cigogne voulait s'établir à KIRCHBERG pour y fonder une famille et elle a beaucoup insisté. Elle cherchait un point haut et la ligne moyenne tension (20 000 volts) semblait lui convenir.

ENEDIS est intervenu rapidement afin de réalimenter le réseau et se devait de prendre des mesures de protection pour une meilleure cohabitation entre pylônes et cigognes.

En effet, l'objectif d'ENEDIS est d'éviter autant que possible qu'elles n'installent leurs nids sur des poteaux électriques au risque de s'électrocuter, de provoquer des incendies et des coupures de courant.

Les cigognes affectionnent les points dégagés les plus hauts et utilisent parfois les supports du réseau de distribution d'électricité pour la construction de leurs nids qui pèsent jusqu'à 500kg.

Partant de ce constat, ENEDIS s'engage à intervenir pour mettre en sécurité ces supports et proposera systématiquement une mesure compensatoire avec le déplacement vers un panier métallique, le tout avec l'accord de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Comme les cigognes ont tendance à s'installer d'année en année au même endroit, l'entreprise du service public, après avoir retiré le nid, installera des systèmes anti-perchages et des girouettes pour éviter que les couples n'y élisent à nouveau domicile.

Monsieur Guy RITTER, vice-président de la LPO s'est félicité que 1600 couples de cigognes, un chiffre en hausse, volent dans le ciel de la Région, en faisant le bonheur notamment des touristes et de nous tous.



Aux dernières nouvelles, Mme Cigogne s'est finalement résolue à se déplacer sur un autre village mais selon des témoins, lors de sa dernière pause, elle a eu beaucoup de chance de ne pas finir carbonisée !

*“ A suivre...
Au printemps prochain pour
un nouvel épisode... ”*

Michel BOUTANT

La parité, maître mot

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1000 habitants, comme c'est déjà le cas dans d'autres communes.

Avant la loi du 21 mai 2025, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la

possibilité pour les électeurs de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, avec la loi du 21 mai 2025, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter/supprimer des noms des bulletins de vote sous peine d'être considérés comme nuls.

L'AMICALE « LES RESCAPES DE LA CLASSE 59/79 DE KIRCHBERG /WEGSCHEID » EN ANDALOUSIE

Pour cette année, nous nous sommes rendus en Andalousie du 19 au 26 septembre 2025, et plus exactement à Torremolinos, dans un hôtel 4*. Ce voyage était organisé par Céline de Leclerc Voyages de Marmoutier.

Nous avons eu de la chance, car cette semaine était organisée la foire de Torremolinos, nous avons donc pu assister à la Romería, fête catholique en l'honneur de San Miguel, qui a lieu le dimanche qui précède la foire. Elle consiste en un défilé de nombreuses calèches magnifiquement décorées, tirées par des taureaux et des chevaux et entrecoupé par des groupes typiques de danses et de chants.

Nous avons également visité Gibraltar et sa magnifique grotte San Miguel, l'arrière-pays et ses petits villages typiques très fleuris, et Malaga. A plusieurs reprises, nous nous sommes rendus

dans les rues piétonnes du centre-ville de Torremolinos.

Nous avons bien sûr profité des piscines de l'hôtel et de la mer, et dégusté quelques Sangrias.

Nous avons également assisté à des spectacles différents tous les soirs, proposés par l'hôtel.

Au mois de septembre, il fait encore bien chaud et beau dans le sud de l'Espagne.

Et comme toutes les bonnes choses ont une fin, c'est en fin d'après-midi du 26 septembre que nous avons quitté cette belle région pour un retour dans notre non moins belle Alsace..

Amicale de la classe 59/79
de Kirchberg/Wegscheid





Depuis plus de 30 ans, les gardes-champêtres de la Brigade Verte patrouillent chaque jour sur le ban de plus de 385 communes adhérentes afin d'assurer la surveillance régulière des secteurs dont ils ont la charge.

Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

Un métier de contact et de dialogue

Les domaines de compétence des gardes-champêtres sont très variés : faire respecter le code de la route, gérer un troupeau de moutons divagants, intervenir pour un chien errant, lutter contre les dépôts sauvages, traiter les plaintes pour nuisance, sanctionner les infractions en matière de chasse ou de pêche, surveiller la circulation de véhicules dans les espaces naturels, assurer la sécurité lors des manifestations etc. La liste est longue, avec plus de 150 domaines d'intervention, et des pouvoirs judiciaires considérables.



Les agents privilégient le contact avec la population locale et les élus, avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation générale. En cas d'intervention, ils cherchent, dans la mesure du possible, à apporter une solution par le dialogue, plutôt que par la répression. Toutefois, si la situation ne peut être rétablie autrement, ils sont habilités à dresser des procès-verbaux et à appliquer les mesures répressives nécessaires. 30 % des interventions menées par les gardes-champêtres donnent lieu à des procédures.

Environnement et cadre de vie au cœur des préoccupations



Outil polyvalent, taillé sur mesure pour nos communes, la Brigade Verte est devenue en quelques années un acteur incontournable en matière de sécurité publique en zone rurale et même urbaine.

À l'heure où les espaces ruraux, urbains et naturels sont de plus en plus confrontés à des formes de délinquance, le garde champêtre a été replacé au cœur de la police des campagnes aux côtés de la gendarmerie nationale et d'autres acteurs spécialisés (OFB, ONF, ...).



Toujours plus sollicités par les élus et le grand public, les gardes-champêtres de la Brigade Verte retrouvent un rôle de « sentinelles de la nature » qui semblait pourtant en perdition depuis de nombreuses années.

Intervenant très régulièrement pour des atteintes au cadre de vie de l'humain (nuisances nocturnes, feux incommodant le voisinage ou polluant l'atmosphère, bruits divers ...), les gardes champêtres ont un rôle primordial à jouer en matière de protection de l'environnement, de la flore et de la faune, ainsi que des espaces sensibles (réserves naturelles régionales, zones Natura 2000, espaces naturels sensibles, ...).

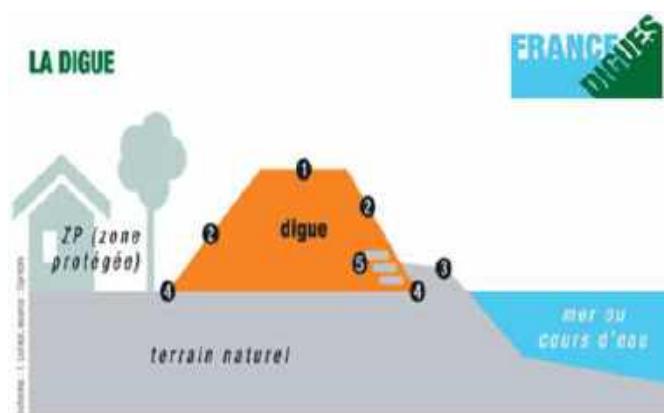


Protection contre les inondations

Notre commune est exposée au risque d'inondation de la Doller et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...).

Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces. Le Syndicat Mixte de la Doller est compétent pour la gestion des inondations. Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

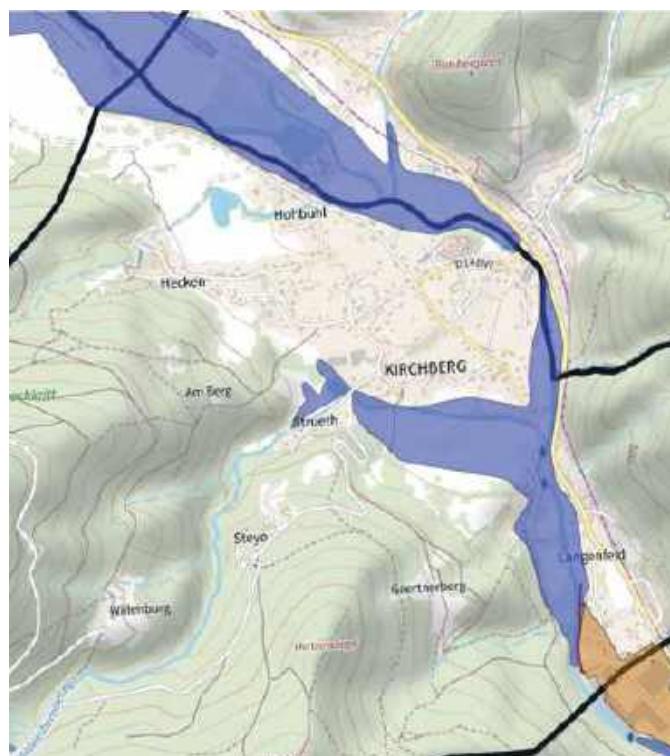
Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-dessous.



1 Crête de digue supportant généralement une piste. 2 Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. 3 Berge. 4 Pied de digue. 5 Protection anciennes : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonctionnement est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au : 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.

Mes droits et devoirs

en tant que propriétaire riverain
d'un cours d'eau

propriétaire A

propriétaire B

Droit de propriété (Art. L216-2 du Code de l'Environnement)
Le propriétaire riverain d'un cours d'eau possède la moitié du lit mineur.

Droit de pêche (Art. L435-4 du Code de l'Environnement)
Les propriétaires riverains peuvent bénéficier, chacun de leur côté, du droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau, sous réserve de droits contraires. Le contrôle de l'exercice de la pêche s'effectue cependant par la Police de la Pêche (OPB ou associations agréées AAPPMA).

Devoir d'entretien régulier (Art. L215-14 du Code de l'Environnement)
Le propriétaire riverain doit veiller à l'enlèvement des embâcles et débris imposants présents dans le lit du cours d'eau, à l'élagage raisonné de la végétation sur les berges, à la préservation de l'écoulement naturel des eaux et du transport solide des alluvions, et à la participation à l'atteinte du bon état écologique du milieu aquatique.

Les collectivités (syndicats mixtes de rivière, Communes ou Intercommunalités) peuvent prescrire ou exécuter les travaux présentant un caractère d'urgence.

Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés. Les collectivités peuvent également se substituer à l'action des propriétaires, lorsque celle-ci est d'intérêt général ou hors de portée du riverain (loin sur l'eau du 3 janvier 1992).

Le savez-vous ? Quelques conseils pratiques

1 Les coupes à blanc sont à bannir :

les arbres sur les berges assurent la bonne stabilité de la rive. Les coupes à blanc favorisent les érosions et l'implantation d'espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon par exemple).

2 Vos déchets verts ou gravats en bord de cours d'eau

peuvent s'accumuler dans le cours d'eau lors des moyennes et hautes eaux et recharger les embâcles existants situés en aval ou en créer de nouveaux. Cela provoque également un étouffement de la végétation et favorisent le développement d'espèces indésirables telles que les plantes invasives. Les berges deviennent instables et la rivière sera polluée. Ces déchets peuvent être apportés dans les déchetteries mises en place par les collectivités.

3 Réaliser des coupes sélectives des arbres :

Il est nécessaire de couper les grands arbres menaçant de tomber avant qu'ils ne se transforment en embâcles et provoquent un effondrement de la berge. Les souches sont à préserver ; elles participent au bon maintien de la berge et à la biodiversité. Il est ensuite nécessaire de replanter un arbre, ce qui peut se faire avec une simple bouture de saule (morceau de branche de 2 à 3 cm de diamètre planté dans le sol).

4 Éviter les protections de fortune :

Une protection de berge mal réalisée peut dégrader la stabilité de la berge et augmenter significativement les risques de dégâts sur les rives de cours d'eau. De plus ce clairage artificielise le milieu naturel. Si des enjeux importants (route, maison, etc.) nécessitent un maintien de la berge, il convient de favoriser des techniques d'aménagement adaptées et plus pérennes sur le long terme. Demandez conseil à votre syndicat de rivière car ces travaux sont soumis à des procédures administratives préalables auprès de la police de l'eau.

5 Retirer les embâcles et débris de grande taille :

certains embâcles peuvent perturber les écoulements, par exemple sous les ponts, augmentant le risque d'inondation. Les embâcles peuvent également provoquer des dysfonctionnements sur les ouvrages hydrauliques présents au fil de l'eau (passes à poissons, seuils, etc.). Les plus petits débris comme des branches peuvent être conservés pour favoriser la biodiversité.

6 La végétation de rive constitue un véritable habitat écologique

qui permet la filtration naturelle des polluants dans le sol et crée des zones d'ombrage autour du cours d'eau, rafraîchissant ainsi la température de l'eau en été. Cette zone tampon est essentielle aux cours d'eau.



RIVIERES de Haute-Alsace
18 rue Edouard BENES – 68000 COLMAR

Tél : 03 68 07 02 80
contact@rivieres.alsace

www.rivieres.alsace

Créée en 1994, l'Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club (AGMPMC), organise et gère le fonctionnement des salles intercommunales de Wegscheid et de Kirchberg propriété du SIKW.

Les associations de nos deux villages y sont adhérentes et, à l'instar de nos habitants, bénéficient de conditions de locations avantageuses. Le conseil de Fabrique devrait dans cette dynamique nous rejoindre prochainement et bénéficier de ces avantages.

Une équipe de bénévoles au service des habitants et des associations

Président : Jean-Marie BERLINGER

Vice-président et responsable du Mille Club :

Jacques-Antoine Weiss

Secrétaire : Véronique BABUT

Trésorière : Carole HERNEQUET

Responsable de la salle de la Maison de Pays :

Fabienne ORLANDI

Responsable de la salle du Presbytère :

Michel BOUTANT

Lise KELLER est employée par l'AGMPMC et s'occupe du ménage des 3 salles.

Un grand merci à notre brigade de contribuer tout au long de l'année par son travail discret mais efficace à la vie de nos villages.

“ L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de Bonnes fêtes de fin d'année. ”

Jean-Marie BERLINGER

Président de l'AGMPMC

Maire de WEGSCHEID

Tarifs de location des salles Année 2026

SALLES	DURÉE	LOCATAIRES DE KIRCHBERG/WEGSCHEID	LOCATAIRES EXTÉRIEURS AUX VILLAGES
MAISON DE PAYS GRANDE SALLE			
Du vendredi 16h au dimanche 20h	WE	250 €	310 €
AG Association de la vallée / Réunion publique		100 €	100 €
Enterrement / Réunion publique		70 €	80 €
Prestation ménage		90€	90 €
MILLE CLUB			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	WE	110 €	150 €
AG Association de la vallée / Réunion publique		80 €	80 €
Enterrement / Réunion publique		50 €	60 €
Prestation ménage		50 €	50 €

Contacts associations :

Club de l'amitié : **Marie-Reine RELOT**, 03.67.94.17.88
 Les Robins de la Doller : **Théo BRITSCHU**, 06.89.47.64.61
 Tennis de table : **Denis GASSER**, 06.10.78.12.06
 Gym douce : **Liliane PATTY**, 03.89.82.08.02
 Musique St Vincent : **Marie Christine BEHRA**, 06.25.71.81.58
 Chorale Ste Cécile : **Jean-Louis BEHRA**, 03.89.82.07.48
 Chorale Plaisir de chanter : **Claude BRACCINI**, 06.36.82.08.73

Responsables salles :

Mille Club : **Jacques-Antoine WEISS**
 tel: 06 06 57 70 49 mail: cfecgcweiss@wanadoo.fr
 Maison de Pays : **Fabienne ORLANDI**
 tel: 06 86 91 51 48 mail: fabienne_orlandi@hotmail.fr
 Presbytère : **Michel BOUTANT**
 mail: michel.boutant@gmail.com

Secrétariat AGMPMC : agmpmc@gmail.com
 Président : **Jean-Marie BERLINGER**
 tel: 06 84 47 77 17 mail: jmb68290@gmail.com

Le groupe Plaisir de Chanter s'est préparé à une nouvelle saison 2025-2026. Avec notre petit groupe, nous avons proposé une prestation pour la fête de la musique en juin dernier puisque rien d'autre n'était prévu pour cette occasion à Kirchberg, et il faut dire que nous avons été encouragés et soutenus par les élus de la commune. Il est vrai que le public était très restreint, cependant nous envisageons pour la prochaine fois de faire chanter les enfants de l'école afin que la fête de la musique ne soit pas qu'une affaire de « grands » mais aussi une petite « fête familiale ». A voir, bien sûr, avec les enseignant-e-s, et les parents d'élèves.

Le 5 octobre, nous avons également participé à la Fête d'Automne de Wegscheid. Quelques chants en alsacien ont été proposés avec notre répertoire composé entre autre de chansons de Brassens, Michel Delpech, Pierre Perret, Nino Ferrer etc....

Bien entendu, nous espérons recruter pour étoffer notre effectif. Comme je l'ai déjà dit, nul besoin d'avoir une formation musicale pour intégrer

notre groupe. Ce qui compte c'est d'avoir envie de chanter ensemble en s'écoutant les uns et les autres, et en suivant les indications du « chef guitariste », le tout dans une bonne ambiance appréciée de chacun. A préciser que les répétitions ont lieu tous les quinze jours de 14H à 16H à la « maison des sœurs ».

Claude BRACCINI,
animateur et guitariste

*On peut me joindre au : 03 89 82 06 12
ou au : 06 36 82 08 73*



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE KIRCHBERG

Cette année fut pour l'amicale une année relativement calme. Nous avons comme chaque année organisé notre marche populaire annuelle les 13 et 14 septembre avec une météo plutôt capricieuse, surtout le dimanche matin. Les marcheurs ainsi que les habitants du village se sont montrés présents afin de passer un moment convivial.

Sur les deux jours, nous avons comptabilisé 436 marcheurs, ce qui représente une participation moyenne.

J'en profite pour remercier en particulier les membres de l'amicale, les conjoints, ainsi que les bénévoles pour le travail accompli avant, pendant et après cette manifestation.

Petit clin d'œil aux pâtissières et pâtissiers du village pour leurs succulentes gourmandises pour le plus grand bonheur des marcheurs !

A l'occasion de la vétérance de Pascal KESSLER qu'il a fait valoir le 3 février dernier le jour de ses 55 printemps ainsi que pour René Melot qui a eu 70 ans le 22 Mars, nous avons organisé un repas au restaurant de la Framboiseraie à Bourbach le Haut le 2 Novembre.



M. et Mme MELOT René M. et Mme KESSLER Pascal

Par ailleurs, je souhaiterais également remercier l'ensemble de la population de Kirchberg pour son soutien et sa participation à la vente des calendriers.

*Au nom des membres de l'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Kirchberg,
je vous souhaite un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2026.*

IMBER Thomas, Président de l'Amicale.

Comme à son habitude, le Club de l'Amitié se réunit tous les 15 jours dans la salle du Presbytère à Kirchberg sous la présidence de Mme Relot.

Parmi les activités proposées : des jeux comme la belote, le scrabble et le triomino, le tout dans une grande convivialité.

Nous avons fêté les anniversaires de : Behra Augustine 75 ans, Lauber Christiane 70 ans, Loeb Mariette 80 ans, Kessler Marguerite 80 ans et Behra Chantal 70 ans.

Nous avons également fêté les Rois avec de bonnes galettes ainsi que Pâques et Noël.

Encore un grand merci particulièrement à Mme Ackermann pour le fleurissement des tables pour le repas de Noël des aînés, qui est financé par les deux communes Kirchberg et Wegscheid.

Un repas a été offert aux membres du Club au restaurant de la Poste à Masevaux, avec la présence d'une vingtaine de personnes. Nous avons accueilli une nouvelle participante Mme Walter Elisabeth. Nous restons ouverts à toute personne désireuse de nous rejoindre (hommes et femmes) .

Une sortie a été organisée au Cabaret de Kirrwiller avec nos collègues joueurs du club de Cernay.



“Mme Relot et les membres du Club de l'Amitié vous souhaitent de belles fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux de Bonheur et de Paix pour 2026.”

Anne-Marie TARTEREAUX



L'année 2025 restera gravée dans nos mémoires comme une année vraiment exceptionnelle pour l'Association Musique St Vincent Kirchberg - Wegscheid.

Nous avons eu la joie de célébrer les 150 ans de la Musique de Rougemont qui nous accompagne lors des différentes manifestations, un jubilé rempli d'émotion et de fierté.

Cette année fut également marquée par les 10 ans de direction de notre cheffe d'orchestre : Mme Dominique MEZZAROBBA, dont l'énergie et la passion continuent d'inspirer chaque musicien. Au fil des mois, nous avons partagé de magnifiques moments musicaux : le concert de la Saint-Nicolas ainsi que le concert de printemps en juin à Kirchberg, notre participation au marché de Noël de Masevaux, à la messe de St Vincent, les différentes commémorations et bien sûr le traditionnel concert du Nouvel An à Rougemont. Autant de rendez-vous qui ont rassemblé nos amis, nos familles et notre fidèle public autour de la musique et de la convivialité qui font l'âme de notre orchestre.

Et pour clore cette belle rétrospective, nous avons le plaisir de mettre à l'honneur celle qui guide notre ensemble depuis maintenant dix ans : Mme Dominique Mezzarobba, notre cheffe d'orchestre. À travers une interview exclusive, elle partage avec nous ses souvenirs, ses émotions et sa vision de la musique qui nous rassemble. Un beau moment d'échange et de complicité, à l'image de tout ce que nous avons vécu ensemble au fil de cette année exceptionnelle.

INTERVIEW de la CHEFFE d'orchestre Mme Dominique MEZZAROBBA

Dans les coulisses de l'ensemble d'harmonie de notre région, une femme donne le tempo avec passion et exigence : Mme Dominique MEZZAROBBA. Cheffe d'orchestre engagée, elle façonne chaque répétition comme une aventure humaine et musicale. À travers cette rencontre, nous découvrons son parcours, sa vision artistique et les projets qui font vibrer son cœur de musicienne. Une immersion dans l'univers de celle qui, d'un geste, fait naître l'harmonie



Concert St Nicolas, Eglise de K.W.



Concert 150ans, Eglise de Rougemont



Concert Nouvel An, Rougemont

Q : Pour commencer, qui est Mme Dominique MEZZAROBBA derrière la baguette et pouvez-vous nous raconter votre parcours musical ?

J'ai commencé la musique à l'âge de 9 ans en tant que trompettiste. Passionnée par l'univers musical des instruments à vents et par la musique en général, j'ai eu envie à 16 ans d'apprendre à diriger pour pouvoir créer un ensemble de cuivres. Je me suis alors formée pendant 6ans à Guebwiller, avec des intervenants de différents pays et horizons. Finalement, je suis toujours restée dans le monde des orchestres d'harmonie, milieu dans lequel j'ai commencé. J'ai dirigé mon 1er orchestre à l'âge de 17 ans ... jusqu'à aujourd'hui.



Q : Y a-t-il eu un moment décisif où vous avez su que la musique serait au cœur de votre vie ?

La musique a toujours été présente dans ma vie. Mes parents ne sont pas musiciens mais écoutaient beaucoup de musique, la radio. La musique m'accompagne dans les moments importants de ma vie, dans les émotions. Elle ne me quitte jamais et a toujours été présente et très importante.

Q : Quels sont les compositeurs ou œuvres qui vous ont le plus influencée ?

Je pourrais vous faire la liste de compositeurs que j'adore... : ils se situeraient en majorité dans l'époque baroque. Mais la vérité est que j'ai des goûts très éclectiques et j'écoute littéralement de tout ! en plus de ça, je suis curieuse. La musique que j'écoute va suivre mes besoins en terme d'émotions, d'histoires qu'elles racontent !

Q : Comment décririez-vous votre style de direction ? Plutôt rigoureux, intuitif, collaboratif ? Pourquoi ?

Il y a, je crois, plusieurs dimensions qui pourraient caractériser ma direction. Rigoureuse car j'ai un objectif et j'essaie de m'en approcher avec l'orchestre le plus possible. Intuitive, oui car je m'adapte aux possibilités de chacune et à la musique jouée.

Q : Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans le travail avec un ensemble d'harmonie ?

Ce que je trouve passionnant, c'est de voir le chemin parcouru... entre les premières notes d'une nouvelle pièce travaillée par les musiciens : ils découvrent, apprennent et s'approprient le morceau et ce que je demande, et le moment où l'on va pouvoir présenter tout ça en concert... un aboutissement où des km ont été parcourus !! La richesse humaine est passionnante également. Dans un orchestre, les personnes qui le composent ne se seraient peut être jamais rencontrées autrement. Mais là, elles sont assises l'une à côté de l'autre, font partie de la même équipe et œuvre en faveur de la Musique.

Q : Quelle place accordez-vous à l'écoute et à la sensibilité dans votre rôle de cheffe ?

J'essaie d'apprendre à connaître chacun des musiciens : les forces, leur potentiel, la façon d'apprendre et de communiquer. J'essaie de prendre en considération chaque personne en n'oubliant pas les objectifs musicaux. Des fois, c'est un peu un casse tête chinois mais avec de la patience et de la diplomatie, on arrive à beaucoup de choses !

Q : Quels sont vos projets artistiques pour les mois à venir ?

C'est la rentrée ! nous préparons un concert pour décembre à Kirchberg et un autre en janvier à Rougemont. Nos rendez vous habituels ! et je travaille sur un concert pour le Printemps qui sera un peu différent mais chuuuuut, c'est encore en germination !

Q : Quels conseils donneriez-vous à un musicien, amateur ou confirmé, pour l'encourager à rejoindre votre orchestre d'harmonie ?

Oser faire le 1er pas, c'est-à-dire venir en répétition et venir nous rencontrer ! Notre orchestre est chaleureux et sympathique ! Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouvelles personnes !

A l'écoute de Mme Dominique MEZZAROBBA, on comprend que diriger un orchestre, c'est bien plus que guider des notes : c'est fédérer des âmes, transmettre une émotion, et rêver ensemble.

Son énergie, sa sensibilité et sa détermination dessinent un avenir prometteur pour l'ensemble de l'harmonie.

Comme l'écrivait le poète américain Henry Wadsworth Longfellow (1807-1882), figure majeure de la littérature romantique : « La musique est la langue universelle de l'humanité. » Une langue que Mme Dominique MEZZAROBBA parle avec passion... et une baguette bien affûtée.

L'association Musique St Vincent Kirchberg Wegscheid
Mme Marie Christine BEHRA

Article écrit par Mrs Jean Philippe LAURENTI et Guy CALI



Concert de printemps



CHORALE ST^E CÉCILE

Des nouvelles de la Chorale d'Oberbruck-Kirchberg/Wegscheid

I n'y a pas vraiment de changement par rapport au dernier bulletin, si ce n'est que nous avons tous une année de plus à notre compteur !

Nos activités sont les mêmes au fil des années : Nous animons les messes et célébrations ordinaires tous les week-ends, sauf en hiver où les offices ont lieu une fois par mois pour des raisons de chauffage dans les églises.

Nous avons 2 fêtes patronales à préparer et à animer tous les ans, à noter que, depuis 2024, celles-ci sont inter-paroissiales ; nous avons donc le renfort bienvenu des autres choristes de la communauté de paroisses. Nous sommes également présents aux mariages et funérailles.

Nous donnons un mini concert aux fêtes de Noël de Kirchberg et Oberbruck.

Nous procédons à la vente de fleurs pour la Toussaint et en profitons pour remercier toutes les personnes qui, année après année, nous manifestent leur soutien à cette occasion.

Nous participons aux messes inter-paroissiales (fêtes patronales de toutes les paroisses de la communauté, Ste Cécile, Sacrements de la première communion, profession de foi, confirmation etc...) Comme vous pouvez le constater, nous sommes rarement au « chômage ».

Notre vœu le plus sincère est que de nouveaux choristes nous rejoignent, dames et messieurs, jeunes et moins jeunes, aimant et sachant chanter, afin de pouvoir nous épauler et étoffer un peu nos prestations. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Comme l'on dit souvent : chanter, c'est prier deux fois...

“ Merci également aux familles pour leur soutien financier par leurs dons lors des mariages ou des obsèques. ”

Catherine KLINGER, secrétaire



La gymnastique de Kirchberg-Wegscheid a repris ses séances le 12 septembre 2025.

Cette année, nous sommes 27 adhérentes, pour l'instant que des dames. Nous sommes toujours bien entourées par nos animatrices agréées et bénévoles : Marie-Antoinette BAUER, Elisabeth FINCK et Ginette HOLSTEIN.

A chaque séance, un matériel différent est utilisé : bâtons, ballons, rubans, cerceaux, poids, élastiques etc. Chaque animatrice a son propre cours, c'est très varié. On travaille aussi notre mémoire. Ces séances sont accompagnées d'une belle musique qui incite les dames à effectuer les mouvements dans la rigueur et la bonne humeur.

Cours : tous les vendredis de 14h à 15h à la Maison de Pays à Wegscheid.

“Venez nous rejoindre, vous serez très bien accueillis.”

La Présidente, Liliane PATTY

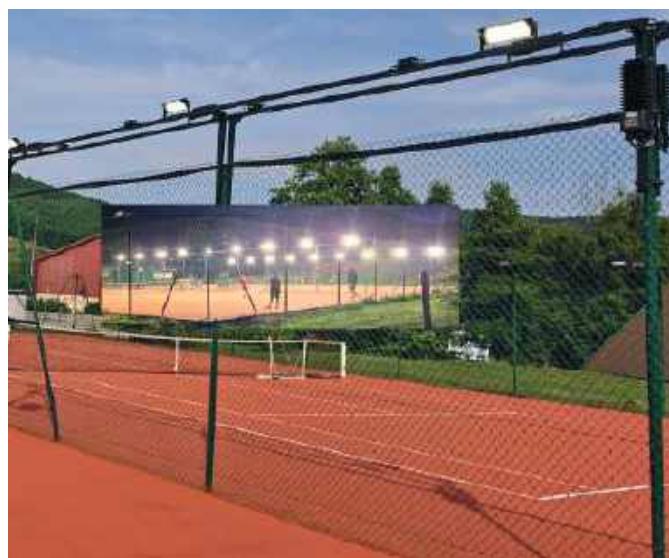
Renseignements au 03 89 82 08 02

Avec une progression de 35% en 4 ans le club compte aujourd’hui 129 licenciés de 3 à 84 ans. Ceci est le fruit d’un travail collectif mené par le comité et l’équipe éducative que je remercie chaleureusement pour leur engagement et leur implication.

La passion du tennis anime toute l’équipe dirigeante qui mène depuis quelques années une politique de développement structurée orientée vers les jeunes.

**Deux projets récents et structurants
en cette année 2025 :**

- La transformation des deux courts extérieurs avec mise en place de l’éclairage, pour offrir aux joueurs des conditions de jeu optimales



Nouveaux Terrains

- La mise en place d’un contrat d’apprentissage avec Loïck Copin, fraîchement diplômé du Brevet d’État de moniteur de tennis.

Avec Muriel Hernandez également diplômée d’Etat et Christophe Waltzer, ce trio anime les cours collectifs et individuels à 86 licenciés (jeunes et adultes) à hauteur de 24h de cours hebdomadaire, organise des stages, animations et accompagne les jeunes en compétition.

Pour booster les jeunes et les mettre en confiance avant les championnats, Stéphane HEYD (Directeur Technique Régional et DFP Ligue Grand Est de Tennis, Centre de Ligue de Strasbourg) est intervenu pour animer 2 entraînements pleins d’énergie à destination des joueurs les mieux classés dans un premier temps puis des plus jeunes compétiteurs du club (7-10 ans) dans un second temps. A l’issue des entraînements a eu lieu un moment de convivialité avec les dirigeants du club et des parents.



Stephane HEYD

**Des résultats sportifs à la hauteur de nos
attentes et de l’engagement
de l’équipe éducative :**

3 jeunes U 10 repérés par la Ligue de Tennis et bénéficiant d’entraînements spécifiques :

- Tom MOUGEL et Alessio BORGHI : groupe départemental – Référent Club Loick COPIL
- Ludovic KLINGLER : repérage Grand Est et champion du Haut-Rhin



Ludovic KLINGLER, finale Tournoi des Bulles, Reims



Alessio BORGHI Récemment vainqueur du Tournoi de Brunstatt et du tournoi de BEAUCOURT



Matthias MOUGEL Vainqueur du TMC orange de Salies-de-Bearn. Même pendant les vacances, il est à fond !

Associations

Et un nombre incalculable de victoires individuelles et en équipes :

- *Swann HERNANDEZ* (à droite sur la photo) a remporté le TMC de l'ASIET Herrlisheim



- *L'Equipe 1 homme* est championne de son groupe en Régionale 3 et accède en Régionale 2 pour la saison 2025/2026



Apéritif Automnal



Animation de Pâques
avec chasse aux oeufs et
ateliers divers



Double surprise et
barbecue



Remise des prix
Médailles galaxie
Tennis en fin de saison



Fête de la musique



Animations été

Le traditionnel tournoi Interne a eu lieu tout l'été. Les finales se sont disputées le 31/08 sur les nouveaux terrains fraîchement rénovés avec Camille Munch (30/3) et Camille Schnoebelen (30/3) pour les dames, Swann Hernandez (15/1) et Elliott Krieg (15/1)

Chez les dames c'est Camille S. qui l'emporte sur le score très serré de 7/5 4/6 7/5.

Chez les messieurs, Swann, qui n'était malheureusement pas dans un bon jour, a eu plus de mal à contenir le très précis et puissant Elliott qui l'emporte sur le score sans appel de 6/1 6/0.

C'est en présence de Michel Hernandez, adjoint en charge du développement durable, des associations et du sport de la Ville de Masevaux-Niederbruck, qu'a eu lieu la remise des prix et le verre de l'amitié.



Tournoi Interne

La 5ième édition de notre tournoi open a tenu toutes ses promesses avec un nombre d'inscrits record, 75 joueurs ayant pu s'affronter sur nos courts, et une quarantaine de joueurs sur liste d'attente !!!



Belle participation des joueurs du TC Doller avec 18 joueurs hommes et 2 joueuses dames, et une nouvelle belle performance de Laurent Viktor (Tennis Club de la Doller) qui s'incline en finale face à un très efficace Nohlan Proch (TC Thann).

Chez les dames, c'est Cyrielle Mura (TC Kembs - Niffer) qui s'impose face à Camille Ast (TC Thann) suite à un match remporté de haute lutte avec de nombreux rebondissements !

Un grand merci à l'ensemble de nos sponsors qui nous ont permis de gâter nos lauréats :

- Court Annexe
- Sofitex
- Garage BORIS
- Trattoria Fancello masevaux
- Intelia Conseils

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, il y a une place pour vous sur nos courts. Venez titiller la petite balle jaune avec nous et partager des moments de convivialité et de compétition.

“ Les actualités, les informations utiles ainsi que la vie du club sont accessibles à tous sur notre site internet « tennisclubdeladoller.fr », sur Facebook et Instagram. N'hésitez pas à « surfer ». ”

Camille Schnoebelen

Notre association "CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER", comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte très bien avec un nombre de 56 joueurs.

Les entraînements et les matchs se déroulent dans la salle de la Maison du Pays à Wegscheid et à la salle polyvalente de Niederbruck.

Nous avions inscrit en 2024/2025 8 équipes seniors et 2 équipes de jeunes en catégorie Minimes et Benjamins.

Le bilan sportif du club de l'ancienne saison est très positif avec une 5ème place en Promotion Excellence Accession pour l'équipe 1 à l'AGR du Haut-Rhin.

L'équipe 2 a terminé 6ème en division d'honneur de la poule accession. L'équipe 3 a terminé 1ère en division 1 dans sa poule. L'équipe 4 a également terminé 1ère en division 1 dans sa poule.

L'équipe 5 a terminé 7ème également en division 1. L'équipe 6 termine 2ème en Division 2, l'équipe 7 termine 5ème également en Division 2 et l'équipe 8 termine 5ème de son groupe.

Pour le championnat des jeunes, 5ème place pour les Minimes en poule Titre et 6ème place pour les Benjamins en Poule Titre.

Nous avons également inscrit les jeunes aux épreuves individuelles du Haut-Rhin. Marie CHAPEYRON en Minimes a gagné la finale départementale du Haut-Rhin AGR et Célia ETTERLEN-TASSOT a terminé 3ème également en Minimes.

Aux finales régionales, les 2 filles ont terminé 3ème et 4ème en Moselle, grand bravo aux filles pour leur parcours. En Minimes garçons, Louis MORITZ a terminé 11ème du Haut-Rhin, Louis EICH 21ème et Luka DUCROCQ 31ème. En benjamins Teddy WALTER a terminé 5ème du Haut-Rhin, Nathan EICH 7ème, Aaron SCALCO 36ème et Nolan BEAUGET 42ème. En Cadets, Tom CHAPEYRON a terminé 21ème.

En adulte Régis BELTZUNG a terminé 7ème du Haut-Rhin dans sa catégorie, Jean-Luc EICH 23ème et Mael WIEDER 53ème.

En coupe d'Alsace vétérans, l'équipe composée de Daniel GRILLON, Arnaud GOLLY et Denis GASSER a perdu en 1/4 de finale contre Riedisheim.

Le 10ème tournoi interne du club a été organisé le 31 Mai 2025 à la salle de la Maison du Pays de Wegscheid, 21 joueurs étaient inscrits. En seniors, victoire de Giacomo ILTIS qui a battu en finale Arnaud WALTER 33/31, 3ème place pour Philippe GROIZELEAU et 4ème Guy BAILER. En jeunes, victoire de Marie CHAPEYRON qui a battu en finale



Teddy WALTER 33/11, 3ème place pour Nathan EICH et 4ème place pour Tom CHAPEYRON.

La traditionnelle sortie d'été à la ferme auberge du Bruckenwald du mois de Juin a connu un grand succès avec 45 personnes inscrites, super ambiance et un temps magnifique.

La société SOFITEX a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe GROIZELEAU, grand merci à Jacques LINDECKER pour son initiative.

La nouvelle saison 2025/2026 a débuté en septembre, 7 équipes seniors et 2 équipes de jeunes minimes et benjamins ont été inscrites.

Les entraînements pour les jeunes à Wegscheid sont effectués par Guy BAILER épaulé de temps en temps par Arnaud WALTER ou Fabrice BOGEN le mardi à Wegscheid. Guy a 2 groupes de travail avec 13 jeunes inscrits.

Un entraînement pour les seniors a lieu le jeudi soir à la salle de Niederbruck.

Le club a investi dans l'achat de 2 nouvelles tables de ping-pong pour la nouvelle saison.

Composition des équipes ci dessous :

Equipe 1 : Gaëtan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOUFFAT, Fabrice CHOUFFAT, Hervé FRANCOIS, Philippe GROIZELEAU et Hugo COUILLARD.

Equipe 2 : Arnaud GOLLY, Régis BELTZUNG, Daniel GRILLON, Eddy VANDEKERKHOVE, Philippe MAITREJEAN, Dominique THONNON, Fred ENAUX, Patrick PEREZ-CARILLO et Michel VETERE.

Equipe 3 : Jean GAUGLER, Arnaud WALTER, Brice CHALON, Marie CHAPEYRON et Guy BAILER.

Equipe 4 : Christian ENDERLE, Cyril NOUGARET, Rémy ANDREOLETTI, Sébastien DE VAULT, Fred WARDYM et Denis GASSER.

Equipe 5 : Alain MALVOISIN, Pascal WOULZEZ, Patrick VERDOT et Régis WINTERHOLER.

Equipe 6 : Jean-Luc EICH, Mael WIEDER, Bruno BERNARDOT, Thierry TSCHAEN, Bernard FOLTZER et Silvano BARRO.

Equipe 7 : André WALTER, Etienne BAUEMILER, Roger WEISS et Fabrice BOGEN.

Equipe Cadets : Marie CHAPEYRON, Louis MORITZ et Tom CHAPEYRON.

Equipe Minimes : Teddy WALTER, Nolan BEAUGET, Louis GARNIER, Eliam VELINOT, Louis EICH et Kylian LANGLOIS.

Equipe Débutants : Constantin DELAGRANGE, Enzo ANTZ, Helio OESTERLE et Hugo BOGEN.

Les premiers résultats de la nouvelle saison sont plutôt intéressants pour l'ensemble des équipes adultes, concernant les jeunes ils commenceront le championnat mi-novembre.

Le 1er tour du championnat individuel du Haut-Rhin a eu lieu le dimanche 26 octobre 2025 à Ingersheim, bons résultats d'ensemble chez les jeunes.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue. Nous pouvons encore prendre 2 à 3 jeunes le mardi soir s'il y a des jeunes intéressés et débutants acceptés.

Contact : Denis GASSER, 06.10.78.12.06

Denis GASSER, Président



FORESTIERS D'ALSACE

La Chambre d'Agriculture et l'association forestière Doller-Thur et environs, un partenariat au service des sylviculteurs des deux vallées.

Une implantation historique

Créée en 1982, l'association « a pour objectif d'organiser la concertation des propriétaires forestiers sylviculteurs afin d'optimiser la gestion de leurs forêts ». Présidée par Jacques Adam depuis 2018 et forte de plus de 270 membres en 2025, ces actions se concentrent aujourd'hui principalement autour du rassemblement des propriétaires afin de donner à la petite forêt privée une plus grande visibilité sur le plan local et régional/national mais aussi en sensibilisant les adhérents à la gestion forestière. Localement, cela se traduit par des animations pédagogiques destinées aux propriétaires ou au grand public telles que la journée des collégiens durant laquelle les enjeux de la forêt étaient présentés aux 6ème du collège de Masevaux, ou par les réunions techniques dispensées aux propriétaires afin de leur transmettre des notions importantes de sylviculture.

En collaborant également aux études menées récemment par l'INRAE et AgroParisTech dans la vallée de la Doller, l'association prend pleinement



*Jacques Adam et les membres de l'AFDT
crédit Jehl Samuel*

part à l'adaptation des massifs au changement climatique, et démontre l'importance du sujet pour les propriétaires forestiers privés.

Ces actions sont réalisées avec le soutien de Forestiers d'Alsace (ex. Forêt Service 68), du service Forêt de la Chambre d'Agriculture et de ses conseillers, qui œuvrent depuis près d'une soixantaine d'années au développement de la sylviculture en Alsace, grâce à l'animation des associations locales, à l'encouragement de chantiers concertés, des visites conseils de terrain avec les propriétaires, la facilitation des mobilités foncières forestières ainsi que le soutien à la création de dessertes en forêt qui risquent de devenir cruciales en cas d'incendies de forêts.

Des actions régulières des services de développement

Les nombreux foyers de dépérissements de ces dernières années, dus en majeure partie aux effets du réchauffement climatique, ont forcé de nombreux propriétaires à exploiter leurs parcelles. Malheureusement, nombreux sont également ceux pour qui la recette liée à la vente des bois a été faible, en parallèle d'un coût des reboisements qui a lui augmenté. De ce fait, de nombreuses parcelles sont restées en l'état, faute de moyens pour les reboiser.

Afin de lutter contre ce phénomène, la CEA, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et le CNPF, a mis à disposition des forestiers privés une aide à l'enrichissement (et non pas au reboisement en plein) permettant de compléter une régénération naturelle existante, à la suite d'une coupe sanitaire. Un certain nombre de propriétaires de la vallée de la Doller ont ainsi déjà pu profiter de ce dispositif pour regarnir leurs forêts à l'aide d'essences variées, mais sélectionnées grâce à la visite du conseiller de secteur.

L'exploitation de ces parcelles sinistrées a souvent été possible grâce à la mise en place d'un important réseau de desserte forestière dans les massifs de forêt privée, regroupant les propriétaires au sein d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) ou Libres (ASL). Ces structures, initiées pour la plupart par la Chambre d'Agriculture, existent toujours, et sont toujours animées par les conseillers forestiers. Elles permettent de maintenir un contact avec les sylviculteurs, en leur proposant notamment un plan de gestion commun (ou Plan d'Actions Sylvicole), destiné à faciliter la gestion durable et collective dans ces secteurs pour les 10 prochaines années.



Jehl Samuel (CA) et Ninon Wehrle (CNPF) réunion bûcheronner en sécurité

Un peu de stabilité en 2025 ?

Cette année a apporté une météo globalement plus clémente aux massifs forestiers, ce qui a permis d'éviter un regain significatif d'attaques de ravageurs. Dans le même temps, les stocks de bois des scieries ont baissé, permettant de maintenir une demande régulière de bois et des prix stables. Ces conditions favorables ont ainsi permis de mettre en œuvre des chantiers destinés à l'amélioration des massifs (quand cela était nécessaire) et non pas à la simple évacuation des bois dépréssissants.



L'eau en forêt, un enjeu de demain

La forêt s'inscrivant dans un pas de temps long, les propriétaires et gestionnaires forestiers ont besoin de visibilité pour gérer au mieux leurs parcelles. Ces conditions, en parallèle du renouvellement de nombreux Plan d'Actions Sylvicole, pourraient apporter un peu de visibilité à moyen terme, ce qui n'a pas été le cas depuis la fin des années 2010. Il devient en tous les cas évident que les cadres de gestion de demain devront intégrer de nouveaux paramètres tels que la gestion de l'eau, qui deviendra sans doute un enjeu fort dans les années à venir.

Dans le même temps, l'association forestière continue son travail fédérateur, avec l'organisation cette année d'une réunion sur le thème du bûcheronnage en sécurité. Celle-ci co-organisée par le CNPF et la Chambre d'agriculture, l'ensemble a été animé par la Caisse Assurances Accident Agricole, les sapeurs-pompiers et les formateurs de l'école de bûcherons de Saverne. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour assister aux explications et démonstrations sur les différents stands, installés sur l'ASA du Sprickelsberg à Dolleren.

C'est également dans cette démarche que l'association forestière et la Chambre d'Agriculture continueront leur travail dans les années à venir, en fédérant les propriétaires forestiers, en les sensibilisant aux notions de sylviculture et de gestion durable et en encourageant le développement de la forêt privée au travers de la facilitation des achats et ventes de parcelles, des chantiers de récolte de bois et de reboisement.

De nombreux exemples de ces actions sont disponibles sur le site forestiersdalsace.fr, où figurent également les réunions forestières organisées régulièrement à travers l'Alsace.

S'ils vous souhaitez bénéficier de conseils concernant vos parcelles forestières : JEHL Samuel
Conseiller Forestier de la Chambre d'Agriculture
06.73.02.82.42 - Samuel.jehl@alsace.chambagri.fr



PECHE 2025 !!!! UNE SAISON PLUVIEUSE

PÊCHE 2025

La saison de pêche 2025 arrive à son terme, il est temps le faire le bilan piscicole de l'année écoulée.

Le 08 mars 2025 marquait le lancement de la nouvelle saison de pêche 1ère catégorie. Evénement marquant dans le calendrier des pêcheurs, l'occasion de retrouver la nature après les mois d'hiver et capturer les premières truites.

C'est chaque année un moment qui rassemble et permet d'échanger et partager cette passion commune. Une belle ouverture avec un volume d'eau conséquent, des conditions de pêche optimales.

La SPKW compte environ 30% de son effectif à pratiquer la pêche en rivière, plus technique et bien plus sportive que la pêche en étang avec un coût trois fois plus important lié à l'obligation d'acquitter la taxe piscicole sur les eaux de 1ère catégorie.

De belles et nombreuses prises de truites Fario tout au long de l'année 2025 dans la Doller et ses affluents grâce à une saison bien arrosée et des ruisseaux en eau toute l'année.

L'étang de HOHBUHL a retrouvé son éclat de verdure suite aux travaux de réfection de la berge. La végétation a repris le dessus, les Iris, les massettes et les joncs refont leurs apparitions. Les nénuphars fleurissent et embellissent à nouveau la surface de l'eau qui constitue un habitat et un refuge pour les poissons.

Suite aux travaux, aucun alevinage n'a été effectué pour 2025, mais la population reste importante, un repeuplement en grosses carpes, tanches, perches et truites sera réalisé pour la saison prochaine. L'étang du Hohbuhl est convoité par bon nombre de pêcheurs. Il est principalement réservé aux membres de l'association, la pêche reste facile d'accès aux pêcheurs débutants.

Pour le LACHTELWEIHER la fréquentation est en nette baisse cette année suite à une météo très capricieuse en période estivale. Elle n'a pas encouragé les passionnés de pêche à la ligne.

Cependant le cadre idyllique que nous offre ce magnifique lac de montagne reste un lieu de calme et de détente afin de se ressourcer et oublier les tracas du quotidien.

Un couple de canards COLVERT a même élu domicile sur le lac et barbote sur la surface de l'eau du Lachtelweiher.

En terme de pêche, les techniques et difficultés sont bien plus importantes qu'au Hohbuhl. La surface, les abords, les variations de hauteur rendent la pêche bien plus ardue.

Un programme d'alevinage est également prévu au Lachtelweiher pour l'année prochaine. Brochets, carpes, tanches, truites, gardons et perches seront mis à l'eau.

Je vous rappelle que le Lachtelweiher (surface de l'eau jusqu'à déversement par le trop plein) reste propriété de la commune de KIRCHBERG, par contre la berge est privée.

La SPKW loue, par le biais d'un bail moyennant un loyer, les droits de pêche au Lachtelweiher et s'engage à entretenir ce haut lieu de notre village. Début juillet, une journée de travail est destinée au nettoyage et au fauchage.



Associations



Merci à Thomas SUTTER qui passe une grande partie de ses week-ends au Lachtelweiher à veiller au respect et à l'application des règles mises en place, partager sa passion et choyer les passionnés de pêche à la ligne.

Remerciements également à son épouse Béatrice pour la vente des permis de pêche, l'organisation des tours de garde ainsi qu'à tous les membres qui en assurent les permanences. Merci au Garage ROOS qui vend les permis Lachtelweiher en semaine.

Je souhaitais aussi remercier Francis WECKNER, notre garde-pêche assermenté, qui se charge de la surveillance de tous nos baux de pêche. Sa diplomatie, ses conseils et sa gentillesse sont très appréciés par les pêcheurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le 02 mars au refuge de l'étang du Hohbuhl en présence des élus des trois communes et une quarantaine de membres de notre association.

Moment important dans la vie d'une association, elle permet de retracer les activités de l'année passée, présenter le bilan financier de l'association, d'échanger et de répondre aux interrogations de l'ensemble des membres de l'association.

Aucun changement au sein du comité. Le programme des manifestations ainsi que les travaux 2025 sont présentés.

Mr GASS Franck membre de Dolleren souhaite que les pêcheurs soient plus attentifs au respect du poisson lors de la manipulation et conseille à chacun de se munir d'un tapis de réception. Il se propose également de suivre la formation de garde pêche au sein de notre association.

Cet engagement demande une formation à la fédération de pêche du Haut Rhin. Une session est programmée début janvier, le secrétariat prendra contact avec le président. Les frais seront pris en charge par l'association.

Après une prise de parole des élus, toute l'assemblée a été conviée au verre de l'amitié.

Réception de fin des travaux d'enrochement du 23 mars 2025

Suite aux travaux d'enrochement de la berge de l'étang du Hohbuhl, la SPKW a souhaité organiser une réception afin de marquer l'aboutissement de cet ouvrage en présence de toutes les parties prenantes.

Le président a commencé par une rétrospective des faits marquants depuis la création de l'association en 1969, voilà maintenant 56 années !!!!!

Il a continué avec un descriptif technique des travaux réalisés avec la fierté d'avoir préservé la faune aquatique de l'étang.

La vidange n'a pas été nécessaire et la pêche a pu reprendre au mois d'avril comme prévu sur un magnifique tapis de verdure planté à l'automne.

Il a continué en remerciant les communes de KIRCHBERG, WEGSCHEID et DOLLEREN, la Collectivité Européenne d'Alsace et son conseiller Maxime BELTZUNG, le Crédit Mutuel de la Doller par l'intermédiaire de Mr RABISCHUNG, mais surtout l'entreprise HARTMANN de Hochtatt et Mr SCHINDLER Hervé le conducteur de la pelle.

Et pour conclure, il a rajouté que la SPKW possède aujourd'hui un merveilleux patrimoine acquis en 56 années de travail qu'il convient de préserver, entretenir et bien évidemment faire évoluer pour permettre à l'ensemble des adhérents de pratiquer leur loisir dans les meilleures conditions et en toute convivialité.



“ La pratique de la pêche reste la priorité. ”

Il a terminé en mettant à l'honneur *Robert BINDLER* *Président d'honneur* et *Christian GALLI* *2ème Vice-Président* qui ont été les moteurs de cette dynamique.

Pour clôturer, il a invité l'assemblée à passer à la partie festive de cette matinée.

MANIFESTATIONS 2025

**43^{ème} édition de notre vente de truites
le 18 avril 2025**

Une matinée ensoleillée pour notre vente de truites cette année.

204 kg de poissons de notre pisciculture ont été commercialisés. Une matinée d'échanges pour les habitants de notre vallée à la sortie de la saison hivernale.

Merci à la commune de WEGSCHEID pour la mise à disposition de l'emplacement et la fourniture d'électricité nécessaire à l'alimentation de notre pompe.



**32^{ème} édition de notre Concours de pêche
du HOHBUHL le 27 Avril 2025**

Une journée printanière pour cette manifestation qui a permis de rassembler 80 pêcheurs sur la berge de l'étang fraîchement engazonnée.

De belles prises de truites le matin !!!! les carpes ont pris le relais l'après midi pour la plus grande satisfaction de nos pêcheurs.



C'est SCHAUB Serge qui remporte le trophée de la plus grosse carpe 8 kg 700 et JUNCKER Théo celui de la plus belle truite 3 kg 045. La coupe du plus jeune pêcheur a été remporté par Lewis PHAN 10 ans, membre de la SPKW.

Le traditionnel ragoût de marcassin fourni par la société de chasse le « WALDHORN » a rassemblé 125 convives. La réussite de cette manifestation est indéniablement liée à la qualité de notre repas de midi

Juillet et Août « les activités été »

A l'occasion des activités d'été organisées par la COMCOM, nous avons accueilli entre 8 et 14 jeunes par séance cette année à l'étang du Hohbuhl.

Durant ces 4 séances (2 après-midis en juillet et 2 après-midis en août), ils ont pu, dans ce cadre exceptionnel, délaisser temporairement leurs téléphones et tablettes pour profiter pleinement de la nature.

Certains se connaissaient déjà et sont venus entre copains, munis de leurs plus belles cannes à pêche. Les nouveaux venus ont pu faire de sympathiques rencontres. Les « habitués » n'ont pas manqué de remarquer le lifting qu'a subi notre étang, et ont beaucoup aimé le nouvel enrochement ! « C'est trop beau les cailloux autour du lac ! » ont-ils dit ! Le but premier de ces après-midis était bien évidemment d'attraper des poissons !

Grâce à l'assistance de pêcheurs expérimentés membres de l'association, de beaux poissons ont fini au bout des lignes !



Associations



Nicolas IMBER, 10 ans, de Kirchberg s'est une fois de plus démarqué et a pris une magnifique carpe de plus de 8 kilos, après une lutte acharnée de plusieurs longues minutes et avec l'aide de James, son mentor du jour ! **TOUTES NOS FELICITATIONS NICOLAS !**

Comme toujours, bonne humeur et convivialité ont accompagné ces séances, sous un soleil de plomb (sauf le mardi 8 juillet où une belle averse est venue mouiller nos jeunes recrues. Cela ne les a pas découragés, bien au contraire !).

Comme chaque année, un goûter a été servi pour permettre de recharger les batteries !
A l'issue de la dernière journée, un diplôme et un petit cadeau ont été remis à tous les participants.

Nous espérons que ces séances de découverte de la pêche susciteront de nouvelles vocations...
Les portes de notre association sont grandes ouvertes !
Merci à Anthony BROUILLON, James ESTABLE, Hervé FIMBEL, Roland HAFFNER, Philippe HENN, Claude HOLSTEIN, Béatrice et Thomas SUTTER.



33ème carpes frites le 07 septembre 2025

C'est avec passion que nos cuisiniers se sont mis au travail dès 06H00 du matin.

Découpe, assaisonnement et précuison des carpes et des frites jusqu'à 10H30.

Juste le temps de prendre un casse-croute et c'est reparti pour la cuisson des 60 portions à emporter suivie de la cuisson des 80 kgs de carpes destinés aux 136 repas servis en salle.

Une journée bien chargée pour nos cuisiniers !!!
Ciel bleu et température estivale pour cette manifestation, certains clients ont même souhaité manger sous le préau.



Merci aux cuisiniers Claude et Marie HOLSTEIN, Christophe FINCK et Bruno STUDER pour les carpes et Vincent BINDLER pour les frites ainsi qu'à toute l'équipe présente en salle.

Repas de clôture de l'année le 11 octobre 2025

Un alevinage de 50 kg de truites de notre pisciculture a été effectué pour l'occasion et satisfaire la vingtaine de pêcheurs de l'association présente.

Pour 11h00, nos pêcheurs et leurs épouses se sont retrouvés pour la partie festive autour d'un excellent civet de chevreuil.

La journée s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.

La dernière Edition « Vente de truites de Noël » aura lieu le samedi 20 décembre 2025 de 09h00 à 12h00, comme à l'accoutumée devant la Mairie de Wegscheid.

Photo concours de pêche du Hohbuhl

REFUGE ET CREATION D'UN TERRAIN DE BOULES

Dans les coulisses depuis bien longtemps, le terrain de boules à proximité de l'étang du Hohbuhl et du refuge a été réalisé.

Quatre jours de travail ont été nécessaires pour creuser, stabiliser le terrain, mettre en place les poutres en chêne, le sable de finition et reformer le pourtour en terre et semer le gazon.

C'est une belle réussite qui va profiter aux pêcheurs de l'association et une valeur ajoutée pour le refuge également.

Une journée complémentaire destinée au nettoyage du plafond du préau et à la peinture des boiseries extérieures a été consacrée à l'entretien du local.

Les travaux ont été effectués dans la bonne ambiance avec un excellent repas de midi pris en commun.

Un grand merci à Claude HOLSTEIN, Christian GALLI, Mathieu EICH et Roland HAFFNER.

Ce bel ensemble immobilier et foncier de notre patrimoine demande beaucoup d'investissement humain pour les travaux de réparations et de maintenance courantes du bâtiment et de ses abords.



Concernant les locations, essentiellement consacrées à des fêtes de famille, le tarif est de 300€ pour le week end. Cette rentrée d'argent est essentiellement consacrée au règlement des charges à savoir : impôts, taxes, assurance, eau, électricité, ordures ménagères, gaz, entretien courant etc... un poste important dans notre budget annuel.

PISCICULTURE

Le poisson élevé dans notre pisciculture est aujourd'hui essentiellement destiné à l'alevinage de nos étangs et aux ventes de truites du vendredi saint et de Noël. Nous avons réduit notre cheptel afin de soulager Robert BINDLER qui malgré son âge est toujours en activité et passe une partie de ses journées à la Bleschmitt à nourrir, nettoyer et soigner les truites dans nos bassins.

Merci Robert et à toute ton équipe !

Quels que soient nos goûts ou les causes que l'on défend, nous croyons que les partager ensemble est essentiel. Les associations nous donnent cette opportunité chaque jour et nous permettent de trouver une activité à faire ensemble.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est la réussite »

REMERCIEMENTS

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la vie de notre association et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

“ Meilleurs vœux pour 2026 surtout la santé. ”

Prochaines manifestations

Vente de truites de Noël	20/12/2025
Assemblée générale	01/03/2026
Vente de truites du Vendredi Saint	03/04/2026
Concours de pêche Hohbuhl	19/04/2026
Carpes-Frites	06/09/2026
Vente de truites de Noël	19/12/2026

“ Merci à Thomas SUTTER et Yvette WECKNER pour les photos ”

Roland HAFFNER, le président

Pour les Archers de KIRCHBERG/WEGSCHEID les années passent mais ne se ressemblent pas forcément

Concernant notre effectif, une relative stabilité tout de même, nous étions cette année vingt-quatre membres dont six jeunes en école de tir. Deux de nos archers, Kirchergeois de surcroît sont très proches de devenir octogénaires. Bravo à tous les deux.

Par contre, notre participation aux différents concours et championnats étaient en baisse cette année. Chez les adultes, seul un senior 3 a foulé les parquets et gazon des salles et terrains alentours. Trois jeunes s'y sont mis également, osant ainsi leur tout premier concours. L'un d'eux a décroché une belle deuxième place, son copain le talonnait.



1er concours jeunes on compte les points

Nos jeunes ont tous eu l'occasion de suivre une formation adressée à tous les clubs du Haut-Rhin. Celle-ci était dispensée par un cadre formateur du comité régional. Ils ont constaté une grande similitude avec les entraînements prodigues à domicile, les mêmes mots sur les mêmes gestes. Nos jeunes ont aimé rencontrer des archers de leur âge et comparer les matériels utilisés.

Annaé sous l'oeil attentif de l'entraîneur régional



Les travaux

Un changement important est intervenu au niveau structurel. Le président fondateur Christian Mourguet a passé le relais, et c'est un jeune membre de Senthheim Théo BRITSCHU qui a pris la relève. On peut saluer son courage et le remercier car il n'est pas aguerri à la gestion associative.

Deux personnes se sont portées volontaires pour coanimer les séances d'entraînement des jeunes avec notre encadrant titulaire Jacques MESSERLIN

Nous sommes tous soulagés de constater que notre association reste sur les rails, nous resterons fidèles à notre philosophie, à savoir, prendre du plaisir à décocher tout en essayant d'améliorer nos scores. Former des jeunes et des moins jeunes en les laissant choisir entre loisir et compétition.

Pour nous contacter :

lesrobinsdeladoller@gmail.com

Pour nous rejoindre à la Maison de Pays

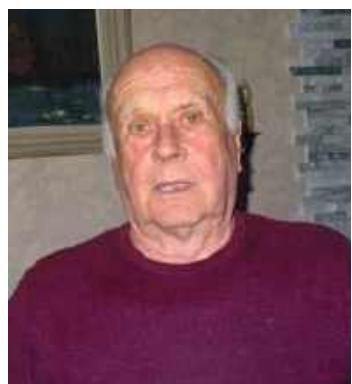
Les lundis de 18h à 19h30

Les mercredis de 17h15 à 20h15

/// Réunis autour du nouveau président, Les Archers /// vous souhaitent le meilleur pour 2026.

Christian MOURGUET





1

WIEDER Gilbert
KLEIN Lisette née MUNCH
WOŁOSZYN Annie
RUBECHI Noëlle née CASANOVA
BIRGENTZLEN Georges
ROTH Paul
EHRET Juliette née RINGENBACH
HOLSTEIN Geneviève née BOESCH
LOEB Mariette née ILTIS
MARRON Christiane née KESSLER
MEYER Marie-Laure née WIMMER

81 ans 02.01.1944
83 ans 03.01.1942
70 ans 07.01.1955
76 ans 07.01.1949
77 ans 09.01.1948
87 ans 10.01.1938
86 ans 11.01.1939
82 ans 13.01.1943
80 ans 13.01.1945
81 ans 18.01.1944
78 ans 22.01.1947
80 ans 25.01.1945
81 ans 28.01.1944
82 ans 03.02.1943
96 ans 04.02.1929
71 ans 04.02.1954

WIEDER Gérard
GASSER Béatrice
KLEIN Jean-Paul
KAMMERER Marie-Laure née WEISS
STEINER Suzanne née WEISS
LINDECKER Marie-Odile née WIMMER
MESSAOUDI Danièle née QUENTIN
RINGENBACH Jean Claude
VIKOR Gabrielle
FREPPEL Maurice
RAVERDY Yolande
PFEFFER Alice née ZIMMERMANN
KOHLER Josée née GALLI
BEY Marie Reine née BOH
GEORGET Michel
BEY Francis
KIPPELEN Marie Louise née AST
GOUVERNEUR Michel
METHIA Gérard
BEHRA Augustine née WIMMER
WIEDER Marie-Mathilde née KOENIG
GULLY Marguerite née BEHRA
WEISS Yvelise née GINOT
LIEBER Francine née SCHOTT
WEISS Jean Charles
BIRGENTZLEN Colette née LESIEUR
STAMPFLER Lucette née REGISSE
LINDECKER Daniel
MEYER Henriette née LERCH

1 — **KOHLER Francis**

KAMMERER Thiébaut
LINDECKER André
SALEWSKI Suzanne née BERG
MORITZ Bernard

2 — **HOOG Agnès née RINGENBACH**

LINDECKER Christiane née CRAGUE
FLUHR Mariette née KIPPELEN
HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER
BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI
SCHOPPERLE Anne-Marie
LINDECKER Patrice

3 — **MEYER Jacques**

4 — **BAUMANN André**

BLIN Jean-Pierre
DEBENATH Roland

STEMPFEL Marianne née BELLICINI
EHRET Marie Louise née WENDLING

5



6



7



8



9



(Au fil de la vie)



10



11



12



13



14

HAFFNER Charles	87 ans	09.06.1938
WEISS Elvire <i>née HALLER</i>	76 ans	11.06.1949
UHLEN Bernadette <i>née MEYER</i>	87 ans	16.06.1938
THINNES Jean-Claude	79 ans	26.06.1946
BLIN Liliane <i>née GEBEL</i>	76 ans	28.06.1949
KLINGLER Maurice	94 ans	27.06.1931
WALTER Elisabeth <i>née EHRET</i>	80 ans	27.06.1945
KNEHR Christiane <i>née SUTTER</i>	86 ans	28.06.1939
EHRET Pierre	71 ans	28.06.1954
MORITZ Paulette <i>née EHRET</i>	84 ans	29.06.1941
BEHRA Paul	80 ans	02.07.1945
MARBACH Jean-Luc	73 ans	04.07.1952
ROOS Violette <i>née PATTY</i>	79 ans	07.07.1946
STUDER Gilbert	71 ans	07.07.1954
KIPPELEN Nicole <i>née EICH</i>	85 ans	14.07.1940
WIEDER Frida <i>née UHLEN</i>	83 ans	17.07.1942
RUBECHI Christian	78 ans	17.07.1947
KESSLER Marguerite <i>née KLINGER</i>	80 ans	20.07.1945
ROOS Jean-Paul	82 ans	22.07.1943
LINDECKER Raymond	86 ans	25.07.1939
GALLI Michèle <i>née COCHERIL</i>	71 ans	01.08.1954
SCHUPP Jean Marie	72 ans	13.08.1953
GASSER Aimé	80 ans	14.08.1945
WEISS Daniel	76 ans	14.08.1949
RICHARD Marguerite <i>née STEGER</i>	79 ans	18.08.1946
FLUHR Marie Léonie <i>née UHLEN</i>	92 ans	19.08.1933
KLINGLER Madeleine <i>née COLLE</i>	90 ans	22.08.1935
BINDLER Robert	82 ans	27.08.1943
FLUHR Robert	82 ans	10.09.1943



17



18



19



20



21

HEUREUX ANNIVERSAIRES

Aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2025



BISCHOFF René
GINOT Liliane née LOTZ
MEYER Jean-Pierre

15



70 ans 25.11.1955
78 ans 28.11.1947
95 ans 29.11.1930

16

MESSAOUDI Abdelkader	77 ans	30.11.1948
WOLOSZYN Daniel	74 ans	03.12.1951
BOUTANT Marie-Geneviève née LUTTRINGER	76 ans	08.12.1949
GALLI Christian	72 ans	11.12.1953
INCERTI Marino	74 ans	14.12.1951
HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH	94 ans	16.12.1931
WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN	83 ans	16.12.1942
KESSLER Fernande née GASSER	81 ans	18.12.1944
LERCH Jean-Marie	78 ans	20.12.1947
TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE	84 ans	21.12.1941
CRISCUOLO Jean-Georges	79 ans	22.12.1946
KIPPELEN François	87 ans	23.12.1938
WEISS Noël	72 ans	25.12.1953

MARIAGES - DÉCÈS

MARIAGES



**Julie et Vincent
LARTIGOT**
17.05.2025



**Marion et Mathieu
DEMANGE**
12.07.2025



**Audrey et Stanislas
KNOPF**
11.08.2025



Lisa et Thibaut ROY - 26.04.25



**Laura et Alexandre
PILLODS**
06.09.2025

DÉCÈS

● BRUMPTER Paul	23.12.2024	● PFEFFER Alice	08.09.2025
● FONTANEL Franck	26.04.2025	● RUBECHI Christian	01.10.2025
● MEYER Jean-Pierre	26.04.2025	● ROOS Jean-Paul	03.10.2025
● WALTER Richard	29.05.2025	● STAMPFLER Lucette	07.12.2025

Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
 Tél : **03.89.82.02.00** - e-mail : mairie@kirchberg.fr
 Ouverture au public : Lundi – Vendredi de 10h30 à 12h00.
 Mardi – Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG
 Tél : **03.69.29.19.08** - e-mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Site internet

kirchberg.fr – suivez nous sur l'application **INTRAMUROS** à télécharger sur votre téléphone portable.

SMICTOM (ordures ménagères et sacs de tris) : **03.84.54.69.44**
ENEDIS urgence dépannage (réseau électrique) : **0.972.675.068**

Qui contacter en cas de mauvaise réception de la TNT :

ANFR - **0 970 818 818** (appel non surtaxé)
 Lundi au vendredi : 8h - 19h - www.recevoirlatnt.fr

Sous-Prefecture de Thann-Guebwiller :

3 avenue Poincaré – BP119 – 68802 THANN CEDEX
 Tél : **03.89.37.09.12** - e-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr
 Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
www.service.public.fr

Service de Gestion Comptable de Guebwiller :

Le Service de Gestion Comptable est joignable au **03.89.74.93.51** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16 h. L'ouverture au public sur site au 3 place Lecocq à Guebwiller du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30.
sgc.guebwiller@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Finances Publiques-service des impôts des particuliers :

THANN : 55 rue du Général de Gaulle - **03.89.38.58.00**
 Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.

Brigades vertes :

1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
 Tél : **03.89.82.82.84** ou **03.89.74.84.04** (siège à Soultz)

Centre médico-social :

24 avenue Gérard - MASEVAUX
03.89.82.40.81 - espacethann@cg68.fr

Ecole - RPI KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT :

Directrice Manon FURTER : **03.89.82.06.27**

Les services de l'espace jeunesse (périscolaires, jeunes... ainsi que le RPE (Relais Petite Enfance) ont été repris par la Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.cc-vallee-doller.fr/>

Groupe Médical de la Doller :

Docteurs J-P. MULLER
 C.CORDIER-V.ANSTETT-PTHINES-D.DORGLER. R.STAECHELE
 Groupe médical de la Doller à MASEVAUX **03.89.82.80.00**
 T.CASTERA à SENTHEIM **03.89.82.51.08**
 E.ULLRICH à GUEWENHEIM **03.89.82.84.84**

Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle, 10 route Joffre Masevaux : **03.89.38.88.73**.
 (du lundi au vendredi : 9h-12h; 13h30-19h30, le samedi : 9h-12h).
 SCP Vétérinaire, 30 rue du Mal Foch Masevaux : **03.89.38.88.34**
 (du lundi au vendredi : 7h30-12h00 - 14h-18h, le samedi 7h30-12h)
 Clinique My Sweet VET, 1 place Lieut. Col. Gayardon Masevaux : **03.89.28.93.79** (du lundi au vendredi : 8h30-12h00 - 14h-19h, le samedi 8h30-12h)

Carte nationale d'identité : Pour les mineurs la carte est valable 10 ans. Pour les majeurs, la carte délivrée à compter du 01.01.2004 est prolongée de 5 ans sans aucune démarche. Pour un renouvellement ou pour une première demande, prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...). Le

formulaire de demande peut être récupéré en Mairie ou complété en ligne sur le site de la commune ou sur www.ants.gouv.fr « pré-demande ». Les pièces à fournir selon le cas sont indiquées sur le site des communes ou sur le service-public.fr (papier-citoyenneté...).

Passeports biométriques : sont à demander auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Pour un renouvellement ou pour une première demande, faites la même démarche que la Carte nationale d'identité : prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...), munissez-vous du formulaire et pièces demandées indiquées sur le site. Pour une personne majeure, le coût du timbre fiscal est de 86 €, pour une personne de 0 à 14 ans, le coût est de 17 €, pour une personne de 15 à 17 ans, le coût est de 42 €. L'achat du timbre fiscal peut se faire en ligne sur service-public.fr, munissez-vous de votre carte bancaire.

Petites informations : Chaque demandeur majeur ou mineur à partir de 12 ans doit se présenter personnellement pour le dépôt et le retrait. Néanmoins, la présence des mineurs de moins de 12 ans est exigée à minima au moment du dépôt du dossier. En cas de perte de ces pièces d'identité, la déclaration est à valider uniquement par la mairie détentrice du dispositif de recueil informatisé.

Autorisation de Sortie du Territoire des mineurs français : L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants : l'original du formulaire cerfa n°15646*01 d'autorisation de sortie de territoire. À télécharger sur le site www.service-public.gouv.fr Consultez les conseils aux voyageurs sur le site diplomatie.gouv.fr. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Permis de conduire et carte grise : Depuis le 6 Juin 2017, les demandes doivent se faire en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>. Les demandes d'immatriculations des véhicules doivent être réalisées par internet : ants.gouv.fr – Tél : 0811 105 716

France SERVICES – UN SERVICE PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services au sein de la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au 03.89.82.40.14 (taper 1 pour France Services) ou par courriel : franceservices@masevaux.fr.

Inscription en Mairie : Il est rappelé, et c'est une OBLIGATION, que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez *à vous munir de votre livret de famille et *à nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

Compteurs d'eau : Vous recevez deux factures d'eau dans l'année. L'une au mois de Juin correspondant à 50 % de la consommation de l'année n-1 et l'autre, au mois de Novembre correspondant à la consommation réelle. Celle-ci est calculée d'après le relevé de votre compteur effectué par les agents communaux. En cas d'absence, l'agent du secteur laissera dans votre boîte aux lettres un avis de passage qu'il conviendra de compléter et de nous retourner dans les plus brefs délais (boîte aux lettres de la mairie ou mail).

Feux : Les feux sont interdits : matières plastiques, végétaux verts... Veuillez vous rendre à Masevaux-Niederbruck, une benne pour les végétaux est prévue à cet effet (située entre les ateliers communaux et les terrains de tennis).

Distributions des sacs jaunes : Les sacs sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie aux heures de permanence.

RAPPEL SUR LES NUMÉROS D'URGENCE



Liste électorale : les demandes d'inscription sur la liste électorale peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Elles peuvent également se faire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Attention : la déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Une téléprocédure d'interrogation de la situation individuelle via le site www.service-public.fr vous permet de vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune. Si l'électeur n'est pas trouvé dans l'application, vous êtes invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale.

Utilisation d'engins motorisés : L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière sont autorisés les heures suivantes : jours ouvrables : 8h30 – 12h ; 14h – 19h
Les samedis : 9h – 12h ; 14h – 18h - Les dimanches et jours fériés : 10h – 12h
article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur doit rester l'exception.

STATIONNEMENT DE VEHICULE SUR VOIE PUBLIQUE : Un véhicule en infraction aux règles de stationnement définies par le code de la route (notamment en cas de stationnement abusif visé par l'article L. 417-1 de ce code) sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, peut faire l'objet d'une procédure de mise en fourrière dans les conditions prévues à l'article L. 325-1 du code de la route.

Aux termes de l'article R. 417-12 du code de la route, « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours. L'article L. 325-1 vise également les véhicules « privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols » qui peuvent être mis en fourrière à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent.

Selon l'article L. 325-2 du code de la route, la mise en fourrière peut être prescrite, par un officier de police judiciaire.

Au terme de la procédure de droit commun, le véhicule sera, si le propriétaire ne s'est pas manifesté dans un délai de trois jours, expertisé et classé en fonction de sa valeur vénale dans l'une des trois catégories détaillées au I de l'article R. 325-30 du code précité. Cette étape permet de déterminer le délai au terme duquel un véhicule non récupéré par son propriétaire est réputé abandonné (10 jours pour les véhicules d'une valeur vénale inférieure à 765 €, classés en catégorie 3 et 30 jours pour les autres véhicules, à compter de la notification faite au propriétaire).

En cas d'abandon du véhicule, l'autorité de fourrière décidera ensuite de sa remise, soit au service des domaines en vue de son aliénation, soit à un centre agréé « véhicules hors d'usage » (VHU) en vue de sa destruction (pour les véhicules classés en catégorie 3 principalement).

Si le véhicule stationné sur la voie publique est considéré comme une « épave » (tel est le cas des véhicules insusceptibles de réparations), il devra être directement livré à la destruction par l'autorité locale territorialement compétente en matière de gestion des déchets.

ANIMAUX : Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens sont tenus en laisse ;
- Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ;
- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».
- La détention de chiens de 1ère et 2ème catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

PISCINE : Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines (24h à l'avance) afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution (mairie@kirchberg.fr ou **03.89.82.02.00**).

SECURITE : L'ECOLE MATERNELLE - L'ECOLE ELEMENTAIRE

La plus grande vigilance s'impose à tous, lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Des parkings sont prévus à cet effet... merci de les utiliser, un accident est si vite arrivé...

DENEIGEMENT : Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété afin de créer un passage pour les piétons.

Pour signaler un feu, un accident de la circulation, une chute de tuiles, un nid de guêpes ou de frelons à enlever immédiatement ou dans la soirée,

FAITES LE 18

Ce qui déclenchera, par bip ou sirène, les équipes de secours départementales afin de porter les secours adéquats à la situation

Face à une urgence médicale grave ou dans le doute

pour appeler le SAMU FAITES LE 15

C'est le SAMU qui déclenchera les secours pompier, Héli68, médecin ou ambulance privée selon les besoins.

**Le 17
Pour appeler la gendarmerie ou la police,**

**Le 112
Appel d'Urgence Européen
Peut être utilisé dans tous les pays de la Communauté Européenne.**



Le Maire,
Les Adjoints, Les Conseillers Municipaux,
avec le Personnel Communal et Intercommunal,
vous souhaitent de

Joyeuses Fêtes
et vous présentent leurs
Meilleurs Voeux pour 2026 !